HAL
open science

Haleine. Trois aspects d'une commune de l'Orne

Jacques Gutwirth, Nicole Echard, Jean-Claude Muller, André Leroi-Gourhan

To cite this version:

Jacques Gutwirth, Nicole Echard, Jean-Claude Muller, André Leroi-Gourhan. Haleine. Trois aspects d'une commune de l'Orne. Études rurales, 1963, 11, pp.5-56. hal-00505691

HAL Id: hal-00505691

https://hal.science/hal-00505691v1

Submitted on 28 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

J. GUTWIRTH, N. ÉCHARD ET J. C. MULLER

Haleine

Trois aspects d'une commune de l'Orne

Cette suite de trois études est extraite d'une série d'enquêtes menées au cours d'un des stages du Centre de Formation aux Recherches Ethnologiques de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Paris, en mai 1962, à Haleine (Orne). Ces stages se déroulent annuellement depuis 1946 dans des communautés rurales de 500 à 1 000 habitants afin de permettre, dans la courte durée de l'enquête (une semaine à dix jours), de tirer le maximum de profit des recoupements obtenus par une équipe numériquement importante (une vingtaine de stagiaires).

L'équipe de stagiaires, pour la plupart en fin de première ou de seconde année de doctorat en ethnologie, était, à Haleine, encadrée par un groupe constitué par trois chercheurs du C.N.R.S. (Mlle H. Balfet, MM. R. Cresswell et C. Jest), par M. Bastide et par moi-même. La méthode d'enquête, très brève mais exceptionnellement intensive, a été dictée par les nécessités de l'enseignement qui insère un exercice de terrain à l'issue d'une année de formation théorique et avant la mise au point du travail personnel de thèse de chacun des participants ; elle est, du fait d'incidences financières et de l'immobilisation d'un nombre élevé de chercheurs, difficilement applicable dans d'autres circonstances que celles d'un exercice de recherche.

Elle correspond pourtant à une conception dont la valeur n'est pas discutable : celle de l'étude fondée sur une équipe large qui exploite les aptitudes personnelles de chaque membre et le réseau dense des recoupements qui se développent très vite entre les points explorés. Elle bénéficie aussi d'un état de « fraîcheur » du terrain qui permet d'obtenir un grand volume d'information avant le fléchissement des sources qui se produit au moment où la collectivité prend conscience de l'exploration à laquelle elle est soumise : une sélection se produit alors dans les informateurs et la collectivité qui n'alimenterait plus la présence de vingt enquêteurs est, au contraire, préparée à l'insertion de deux ou trois ethnologues qui approfondissent les points les plus importants. C'est précisément le cas des trois études qui sont présentées ici. Leurs auteurs, après avoir tenu leur place

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

dans l'équipe générale et avoir rédigé un rapport sur le secteur d'enquête qui leur avait été confié, ont repris contact ensemble, en deux brefs séjours, avec la population d'Haleine pour préciser et retoucher leur premier travail.

Trois points particulièrement sensibles de la vie du village ont été choisis : la physionomie des exploitations agricoles, les « maisonniers » *et* le commerce local, *qui ont été étudiés respectivement par M. J. Gutwirth, Mlle N. Échard et M. J.-C. Muller. La recherche de l'équilibre économique dans la fraction exploitante de la commune est mise en cause par l'absorption des propriétés moyennes et les problèmes d'équipement ; en cela, Haleine se range dans la situation générale des contrées de l'Ouest, où l'élevage tend à refondre l'organisation économique depuis un demi-siècle. Les « maisonniers » constituent à Haleine une fraction numériquement importante d'habitants formant une classe composite de très petits exploitants retirés, de retraités, de travailleurs saisonniers de la ville de Bagnoles-de-l'Orne. Classe extrêmement hétérogène, l'ensemble est pourtant suffisamment identifié par la fraction exploitante pour porter le nom particulier de « maisonniers ». Enfin, le commerce local rassemble, dans son évolution, une quantité de problèmes liés à la constitution socio-économique du groupe et fournit une troisième dimension aux phénomènes observés. Cette étude n'a aucune prétention à être complète et l'on pourrait à juste titre attendre des précisions sur des domaines qui ont été abordés dans le cadre général de l'équipe, comme la situation politique et religieuse, la fraction ouvrière et les deux petites usines, l'esthétique de la maison et du jardin, le sentiment de la nature chez les enfants, la lecture, la chanson, la langue, des monographies d'exploitations caractéristiques. Il y apparaîtrait certains aspects importants de la vie halénoise, mais on y verrait ressurgir la division fondamentale des exploitants et des maisonniers et la trame de la circulation des produits. C'est pourquoi, comme une introduction à l'étude des autres domaines, ces trois travaux ont été choisis.*

A. Leroi-Gourhan,
Professeur à la Sorbonne,
Directeur du Centre de Formation
aux Recherches Ethnologiques.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Haleine, commune du département de l'Orne, est un petit village de 269 habitants. Ses 248 hectares se situent en bordure du bocage normand. Sa situation « vraie », mise en relief dans toute conversation avec l'informateur, est celle d'un village d'une zone de transition et d'opposition entre deux provinces, la Normandie et le Maine. Si le village est encore en Normandie, néanmoins la grande forêt d'Andaine, d'une superficie de 10 000 hectares, le sépare de cette province. La Mayenne, qui coule au sud de la commune, est à la fois frontière commu-

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

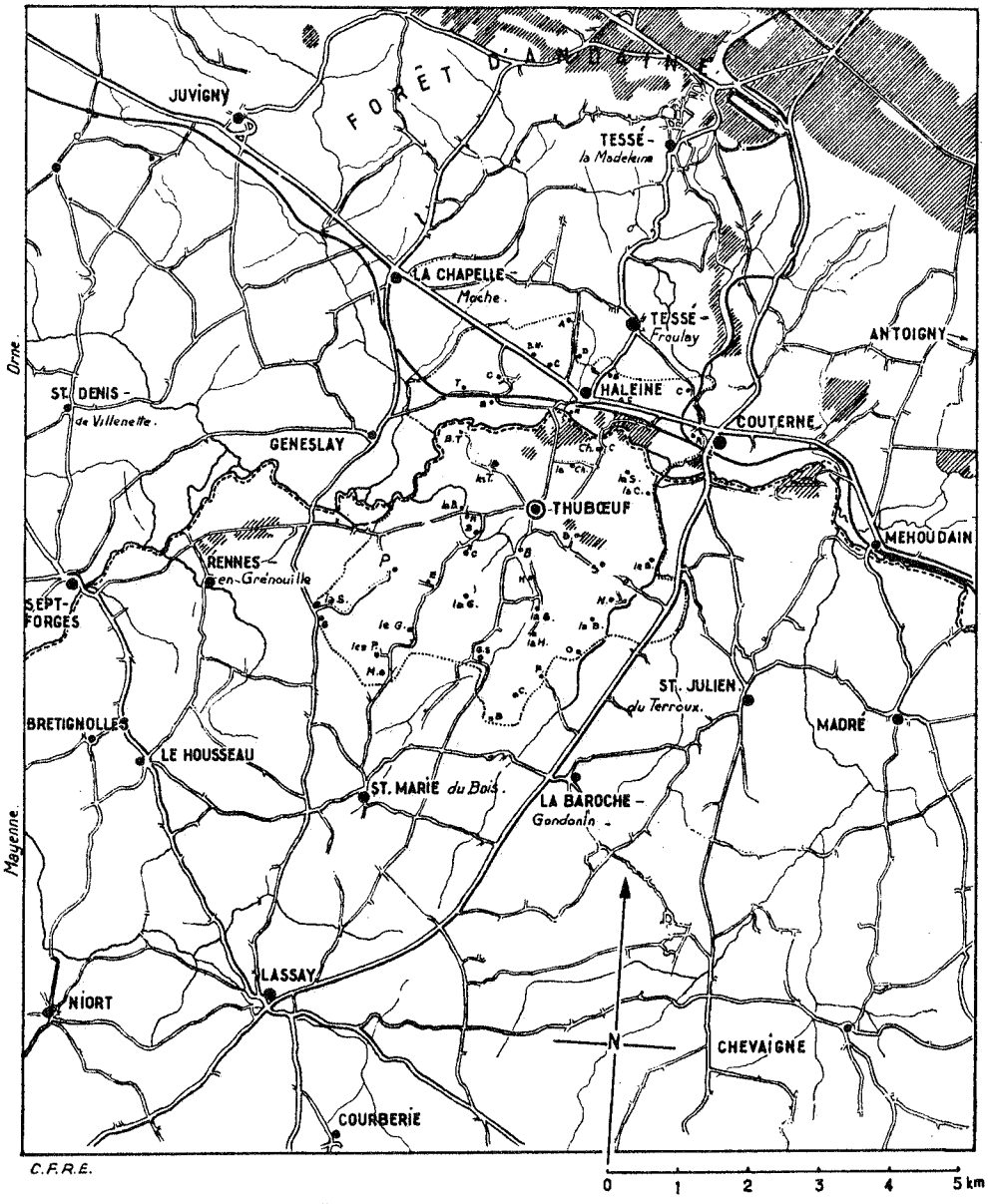

FIG. 1. — Carte de la région d'Haleine.

nale, départementale et provinciale, bien que le tracé de cette limite n'ait été définitif qu'au début du XIXe siècle[1].

1. Jusqu'à la Révolution, existait une double juridiction dans la région d'Haleine-Juvigny. Du point de vue religieux, les curés étaient nommés par l'évêque du Mans ; au point de vue civil, le territoire dépendait à la fois du canton de Normandie, Généralité d'Alençon, et du Canton du Maine, Généralité de Tours.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

Le village

Haleine est située sur la route nationale n° 807 (Pré-en-Pail–Domfront)[1], entre deux bourgs plus importants, Couterne (1 260 habitants) et La Chapelle-Moche (1 054 habitants). Au nord, la proximité de la station thermale de Bagnoles-de-l'Orne–Tessé-la-Madeleine, distante de 6 kilomètres, attire des curistes qui se logent pour la saison dans les villages des alentours. Au sud, aussitôt franchie la limite départementale, le paysage devient exclusivement agricole (commune de Thubœuf).

Le bourg, qui compte 120 habitants, est la partie la plus importante de la commune. Il groupe l'église, la mairie, deux écoles (l'une communale, l'autre libre), un Centre d'apprentissage rural, ainsi que trois cafés-commerces.

En plus de ce groupe d'habitats et centre administratif, la commune est composée de quatre hameaux : Le Bois-Nardoux (44 habitants) et La Rênière (64 habitants) sont traversés par la route nationale, tandis que Lanfrêne (16 habitants) et L'Aumonde-les-Corvées (25 habitants) sont à l'écart, à l'intérieur du bocage. L'Aumonde-les-Corvées est partagé entre la commune d'Haleine et celle de Tessé-Froulay, de même qu'un chemin vicinal divise administrativement Lanfrêne entre ces deux communes. La Rênière, bien que rattachée à Haleine, est en réalité un prolongement de Couterne (un ruisseau qui traverse cette dernière localité a été arbitrairement choisi comme frontière). Tout en résidant dans une autre commune, le propriétaire d'un grand domaine de Thubœuf joue un rôle important dans la vie d'Haleine, car non seulement il y exploite 48 hectares, mais encore il est membre du conseil municipal. Par ailleurs, ce tableau ne serait pas complet si on ne mentionnait deux usines, situées à La Rênière, sans bénéfice direct pour le village.

Structure foncière

La propriété non bâtie de la commune se présente selon le tableau suivant :

Tableau 1.

Désignation	1837	1913	1934
Terres	187 ha 10 a 08 ca	110 ha 64 a 59 ca	71 ha 97 a 24 ca
Prés	36 ha 44 a 63 ca	95 ha 37 a 15 ca	139 ha 38 a 27 ca
Vergers	00 ha 47 a 61 ca	5 ha 62 a 99 ca	
Bois	13 ha 64 a 80 ca	17 ha 73 a 40 ca	15 ha 79 a 15 ca
Landes		00 ha 13 a 30 ca	
Mares	00 ha 03 a 20 ca	00 ha 04 a 20 ca	00 ha 04 a 85 ca
Jardins	08 ha 47 a 36 ca	08 ha 79 a 63 ca	08 ha 72 a 90 ca

1. Sur cette route, toute l'année, passent les transports de bétail et de primeurs de la Manche et de la Bretagne.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

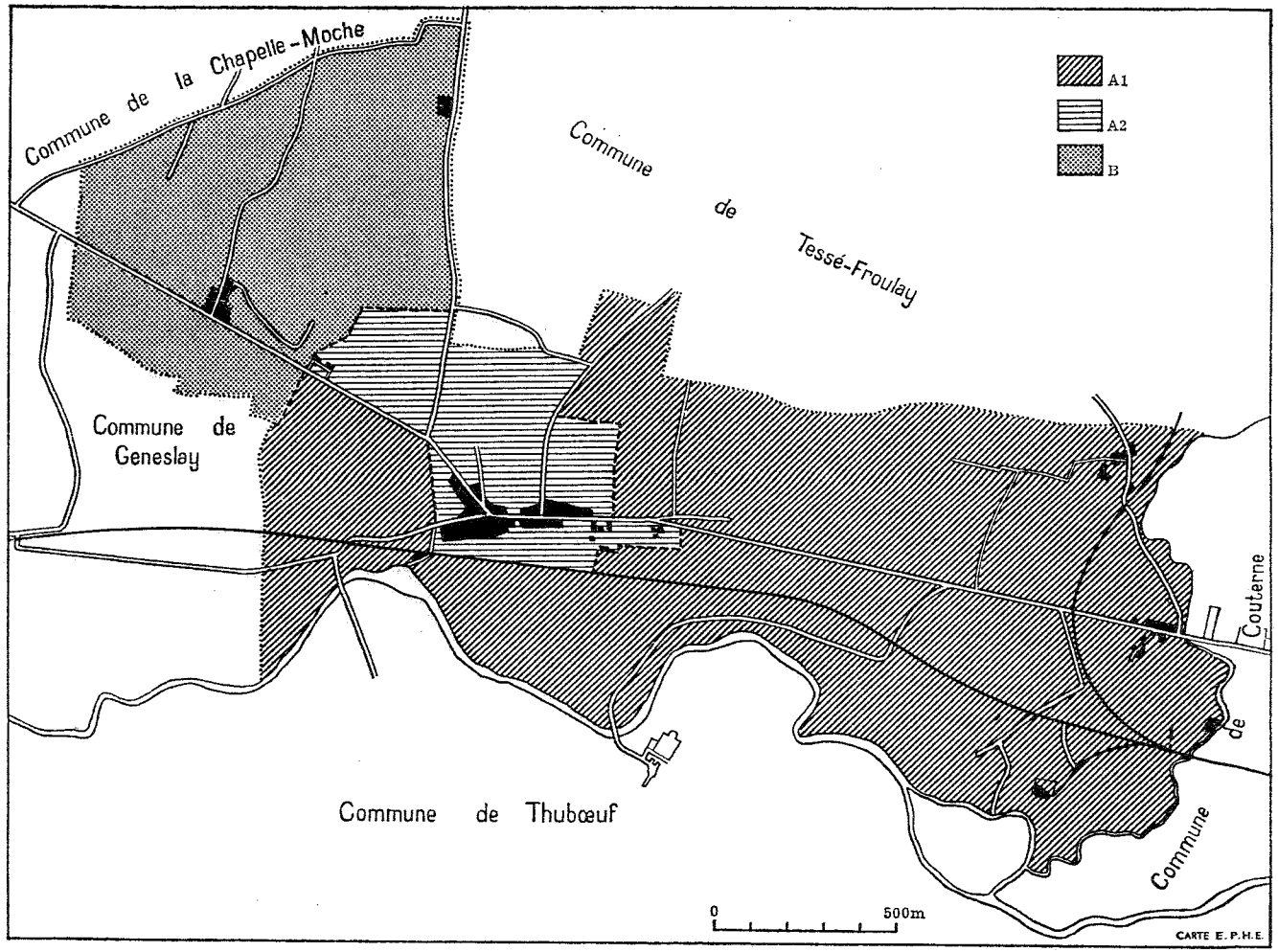

FIG. 2. — Haleine. Le plan cadastral de la commune. (A1, A2 et B désignent les sections cadastrales.)

Au centre, en noir, le Bourg. En haut, le hameau de Lanfrêne ; à gauche, Le Bois-Nardoux; à droite, La Rênière (sur la route de Couterne) et, au-dessus, L'Aumonde-les-Corvées (cf. phot. 3).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

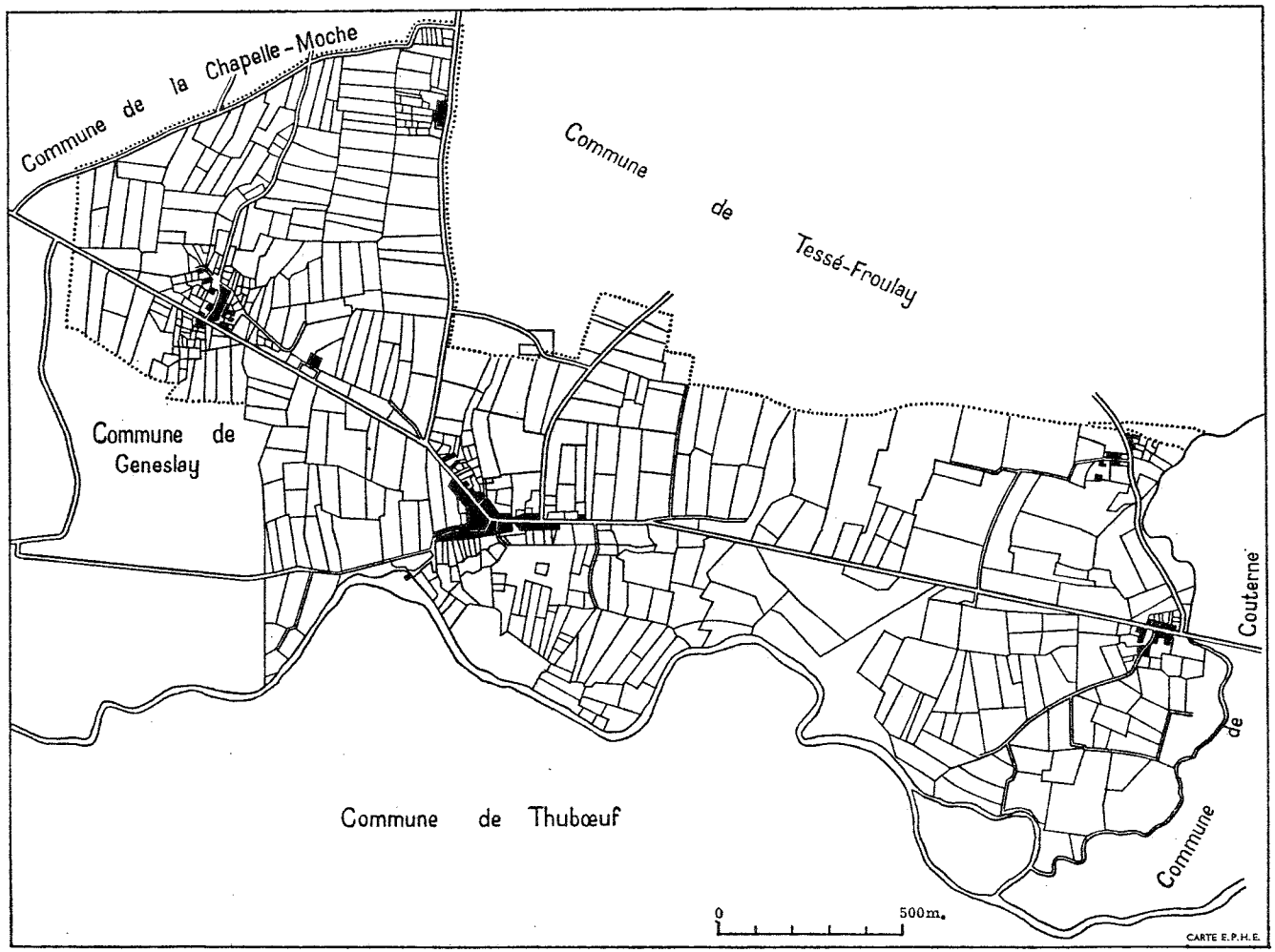

Fig. 3. — Le parcellement du territoire de la commune en 1835 (d'après le cadastre).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

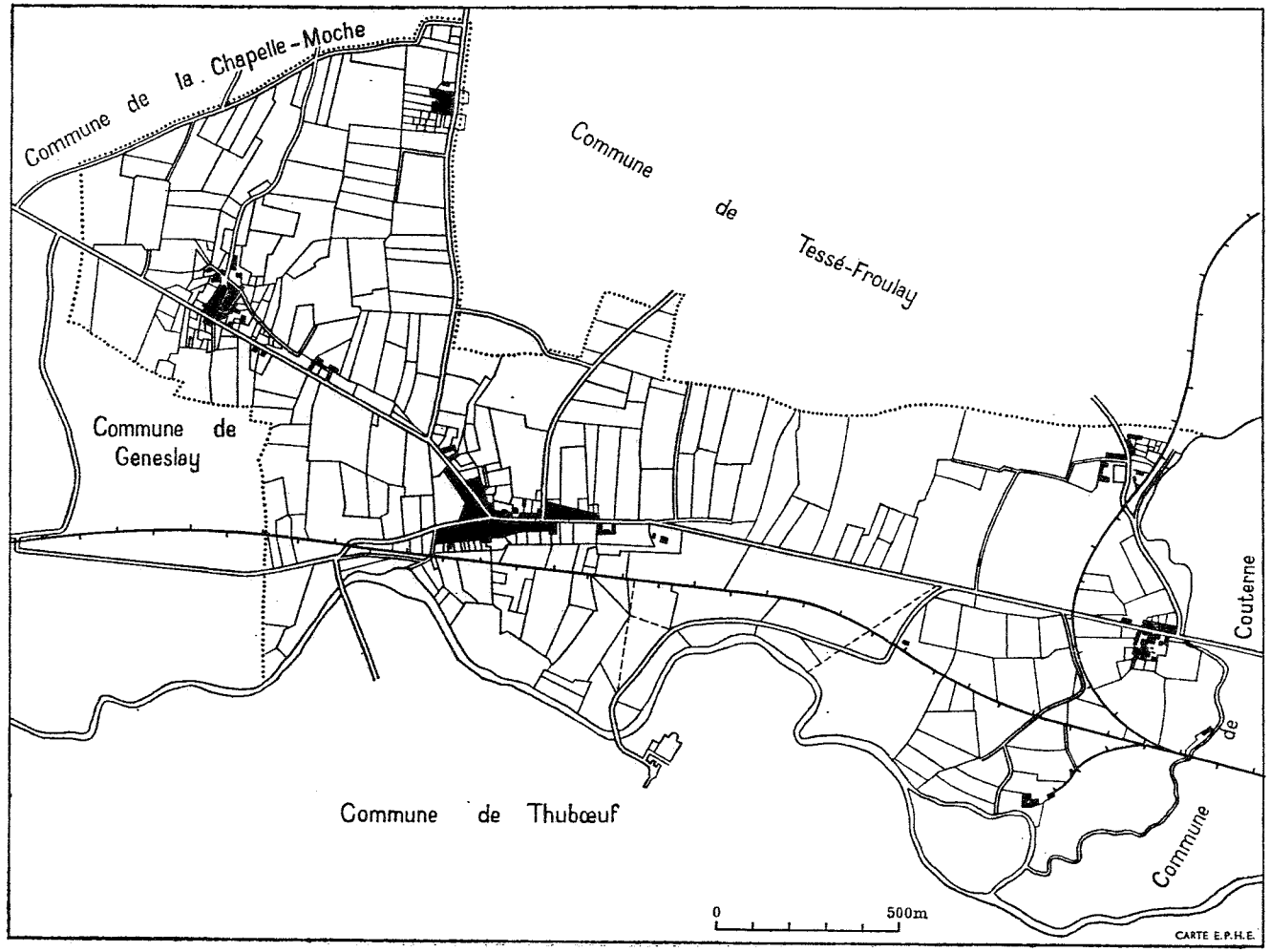

Fig. 4. — Le parcellement en 1934 (d'après le cadastre).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

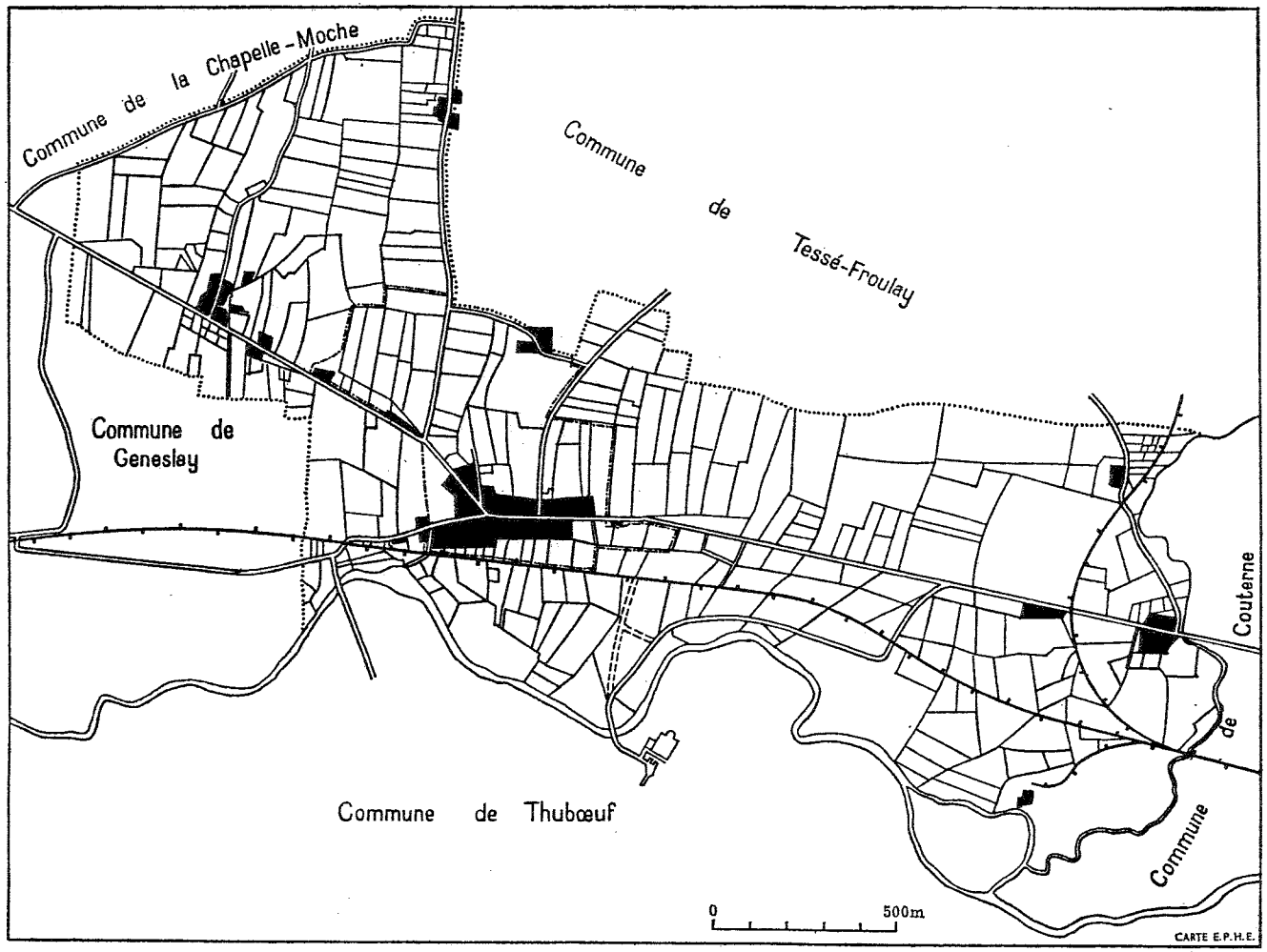

FIG. 5. — Le parcellement en 1958 (d'après la photographie aérienne ; cf. phot. 3).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

Le parcellement d'Haleine est caractéristique des régions de bocage. A ce parcellement vient s'ajouter un grand morcellement des propriétés. Ces deux facteurs font obstacle à une exploitation rationnelle de la terre, car ils imposent un perpétuel déplacement du cheptel, du matériel et des exploitants[1].

Situation démographique

Au dernier recensement, on comptait à Haleine 269 habitants dont la répartition entre les agglomérations s'établit comme suit :

Tableau 2.

Hameaux	Nombre total d'habitants	Hommes	Femmes
Le Bourg	120	62	58
La Rênière	64	23	41
L'Aumonde-les-Corvées	25	16	9
Le Bois-Nardoux	44	20	24
Lanfrêne	16	8	8
Totaux	269	129	140

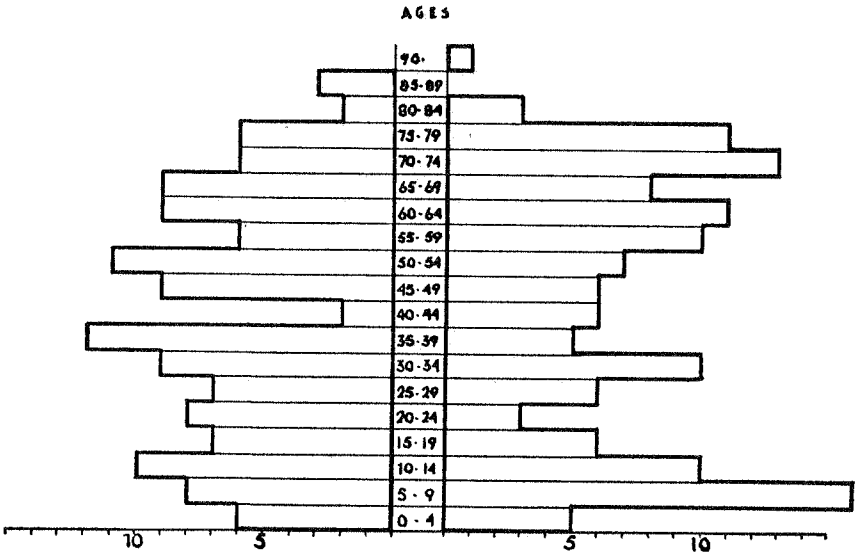

Fig. 6. — Pyramide des âges de la population d'Haleine.

1. Cf. Rapport de Rabah Naffakh, *La propriété foncière dans Haleine*, C.F.R.E., mai 1962 (déposé au Musée de l'Homme).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

On compte 101 foyers et 156 maisons d'habitation. Trente-sept de ces maisons ne sont habitées que par des estivants. En effet, nombre de personnes viennent passer leurs vacances à Haleine (en août 1961, 256 personnes sont venues s'ajouter aux habitants permanents) et se logent soit de cette façon, soit à la Maison familiale d'apprentissage rural, transformée en Centre de vacances.

La pyramide des âges (fig. 6), basée sur le recensement de 1962, indique une grande proportion de personnes âgées.

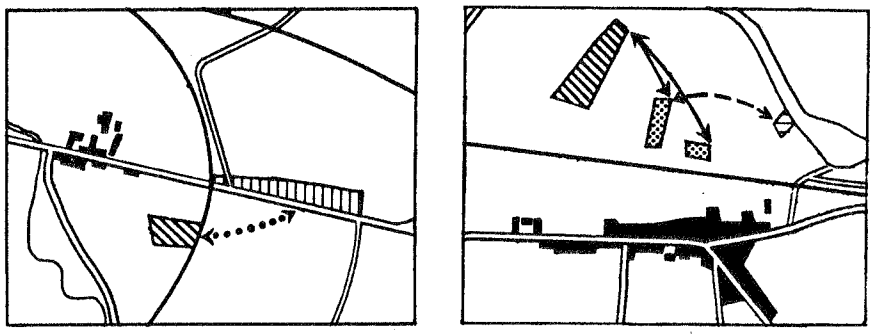

FIG. 7. — Les échanges de parcelles, intervenus, dans un but de remembrement, entre quelques propriétaires.
.... G1/Sévin ; —— G1/G2; - - - G1/Frileux.
(Cf. *infra*, tableau 3 : Les exploitations agricoles d'Haleine.)

Très peu d'habitants d'Haleine, même parmi les exploitants et les fermiers dont la plupart viennent de la Mayenne, sont originaires de la commune.

Parmi les problèmes qui se posent à Haleine, il nous a paru intéressant de mettre l'accent d'une part sur la disproportion numérique entre la population d'exploitants agricoles produisant pour le marché et la population pratiquant une économie de subsistance et, d'autre part, sur la modification des systèmes d'échange et d'achat à la suite de l'abandon partiel des marchés et des foires.

L'ÉCONOMIE AGRICOLE

par

JACQUES GUTWIRTH

LES EXPLOITATIONS

Dix-sept exploitations constituent l'infrastructure agricole d'Haleine. Elles sont désignées sur le tableau ci-après (tableau 3) par un numéro d'ordre et par les symboles G pour une grande, M pour une moyenne,

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

TABLEAU 3. — *Les exploitations agricoles d'Haleine.*

Exploitations	Superficie totale; entre parenthèses, superficie sur Haleine (hectares)	Mode d'exploitation F.V.D. : — faire-valoir direct F. : — fermage	Age du chef d'exploitation	Remarques
G1	71 (48)	F.V.D.	31 ans	Propriétaire foncier
G2	71 (30)	F.V.D.	57 —	Marchand de bestiaux
M3	17 (14)	F.V.D. : 3 ha ; F. : 14 ha	59 —	Fermier de G1
M4	15	F.	62 —	Veuve + fils, fermiers de P15
M5	14	F.V.D. : 4 ha ; F. : 10 ha	51 —	Veuve
M6	17	F.	52 —	
M7	9	F.	45 —	
P8	6	F.V.D. : 3 ha ; F. : 3 ha	64 —	Veuf
P9	6	F.	47 —	Veuf
P10	3,50	F.V.D.	54 —	
P11	5,50	F.V.D.	49 —	Sœur célibataire de G2
P12	2,50	F.V.D.	55 —	Sœur célibataire de G2
P13	1,20	F.V.D.	57 —	Tabac-Épicerie
Maisonniers :				
P14	1,50	F.	86 —	
P15	1,50	F.V.D.	78 —	Propriétaire de la ferme M4
P16	1,20	F.V.D.	73 —	
P17	2	F.	60 —	

P pour une petite exploitation ; cette division est fondée sur des critères à validité régionale.

Toutes les exploitations sont constituées de parcelles dispersées et s'étendent presque toutes au-delà des limites communales, quelquefois sur le département voisin. Le village est trop peu étendu pour former une entité et le problème d'un regroupement communal et administratif se pose. Notre enquête est fondée sur les exploitations globales qui ont leur siège — bâtiments de ferme, résidence de l'exploitant sur la commune — sans tenir compte de la situation administrative de certaines terres ; elle exclut par contre les parcelles faisant partie d'exploitations dont le siège se trouve sur d'autres communes.

Les exploitations P14, P15, P16, P17 qui sont celles appartenant à des maisonniers-paysans (cf. ci-dessous le chapitre sur les maisonniers), ont également été laissées de côté.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

On notera que les deux grands exploitants sont entièrement propriétaires de leurs exploitations, tandis que les exploitants moyens sont surtout fermiers. Pour les petits exploitants les modes de faire-valoir varient.

La charge du fermage doit influencer l'organisation et les résultats de l'exploitation, car elle est relativement lourde. Pour les divers fermiers moyens elle varie entre 150 F et 270 F par an à l'hectare[1]. Ainsi plusieurs personnes considèrent exorbitant un fermage de 250 F à l'hectare par an, payé par le fermier V., d'autant plus que celui-ci aurait repris un cheptel vif valant 40 000 F pour 60 000 F.

L'exploitant de M4 se plaint de son propriétaire ; celui de M3 qui paye moins de fermage que M4, a de bonnes relations avec le sien, G1.

Les exploitants

Grandes exploitations. — L'exploitant G1 vit dans sa propriété de Thubœuf, située à la limite d'Haleine. Son exploitation est dirigée par un « bouvier » et sa femme, sous la supervision étroite de G1 lui-même, et avec l'aide de trois ouvriers agricoles. Il faut noter que G1 possède, en plus de ces 71 hectares (dont 23 ha sur Thubœuf), quelques centaines d'hectares affermés situés dans le voisinage.

G2 est commissionnaire et marchand de bestiaux, emboucheur et herbager. La terre ne l'intéresse qu'en tant qu'herbage pour les bêtes à l'engrais ou passagèrement en sa possession. Pour lui, il n'est pas question d'y pratiquer des cultures. G2 a un collaborateur, son fils ; ils sont secondés par deux commis et une servante préposée à la traite des vaches.

P11 et P12 sont les sœurs non mariées de G2 avec qui elles maintiennent des relations étroites. Si juridiquement les exploitations sont séparées, on peut cependant considérer pour l'enquête que G2, P11 et P12 n'ont qu'une seule exploitation de 79 hectares dirigée par G2.

Moyennes exploitations. — M3 et M4 sont des fermiers moyens qui travaillent en famille, le premier avec sa femme et deux filles de 15 et 17 ans, le second avec sa mère, veuve de 62 ans. Tous deux emploient le même ouvrier agricole, utilisant ses services respectivement quatre et deux jours par semaine. M5, M6 et M7 ont également des exploitations familiales semblables à celles de M3 et M4[2].

Petites exploitations. — P8 et P9 sont tous deux veufs et vivent seuls. P8, 64 ans, est manchot. P9, 45 ans, travaille comme ouvrier agricole

1. Les informations sur le mode de faire valoir et le fermage sont tirées d'une étude de Bernard Bozi, manuscrit déposé au C.F.R.E., Musée de l'Homme, Paris.

2. L'enquête trop brève n'a pas permis de bien connaître tous les exploitants ; nous nous référons aux exploitations que nous avons pu étudier.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

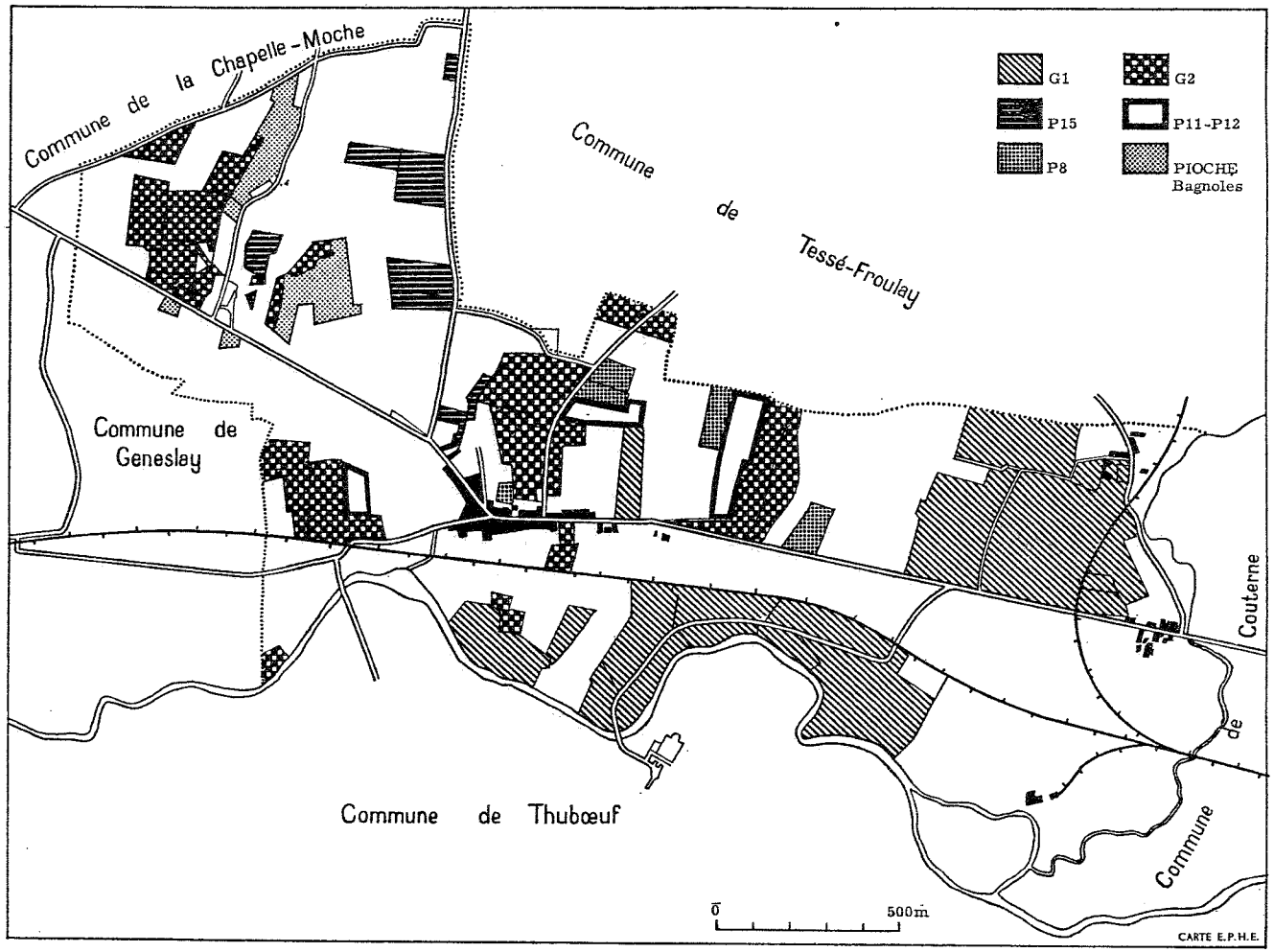

Fig. 8 — Répartition des parcelles de certaines exploitations et propriétés.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

chez divers exploitants. Il a juste le temps et la possibilité de traire ses vaches matin et soir. P10 est marié avec l'institutrice de l'école communale. Il pratique uniquement la culture, car cela ne demande que de brèves périodes de travail sans présence continue, ce qui lui permet de se livrer à d'autres activités (il est un peu maçon, un peu commerçant et il détient une licence de vente d'alcool). Tous les petits exploitants, sauf P10, sont des herbagers. Aucun d'eux ne vit exclusivement de son exploitation.

Les cultures

Les surfaces cultivées à Haleine ont subi une forte réduction depuis 1837 (cf. le tableau 1 de la propriété non bâtie p. : 8) de 187 hectares de terres cultivées en 1837, on passe à 71 hectares en 1934. Le tableau de la structure foncière offre cependant une image réduite de l'évolution réelle, car des considérations fiscales font classer des prés comme terres de labour. En mai 1962, une enquête sur le terrain a montré que les surfaces cultivées ont encore diminué ; il ne restait plus que 28 hectares de cultures contre 180 hectares de prés[1]. Notons que les surfaces cultivées encore aujourd'hui se trouvent sur les parties hautes du village, les terres du bord de la Mayenne étant trop humides et souvent inondées.

Selon les informateurs, le blé était et reste en tête de l'assolement qui est généralement triennal (blé, plantes sarclées, trèfle).

Le tableau 4 confirme qu'aujourd'hui la part des cultures est réduite alors que les herbages, qui occupent la plus grande part du reste des

Tableau 4. — *La répartition des cultures.*

Exploitation	Superficie de l'exploitation (hectares)	Superficie en blé (hectares)	Superficie en orge et avoine (hectares)	Superficie en pommes de terre betteraves (hectares)	Superficie en trèfle (hectares)	Superficie totale cultivée (hectares)	Surfaces cultivées par rapport à la superficie totale (%)	Surface restante (surtout en herbages) (%)
G1	71	2	2	2,5	3	9,5	13	87
G2	79	0	0	0	0	0	0	100
M3	17	1,50	1,50	0,40	1,20	4,60	28	72
M4	15	2	1,50	0,50	1,50	5,50	37	63
P8	6	0,40	0	0	0	0,40	7	93
P9	6	0	0	0	0	0	0	100
P10	3,50	1,50	1,50	0	0,50	3,50	100	0
P13	1,20	0	0	0	0	0	0	100

1. Enquête de Pierre Lorion, manuscrit déposé au C.F.R.E., Musée de l'Homme.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

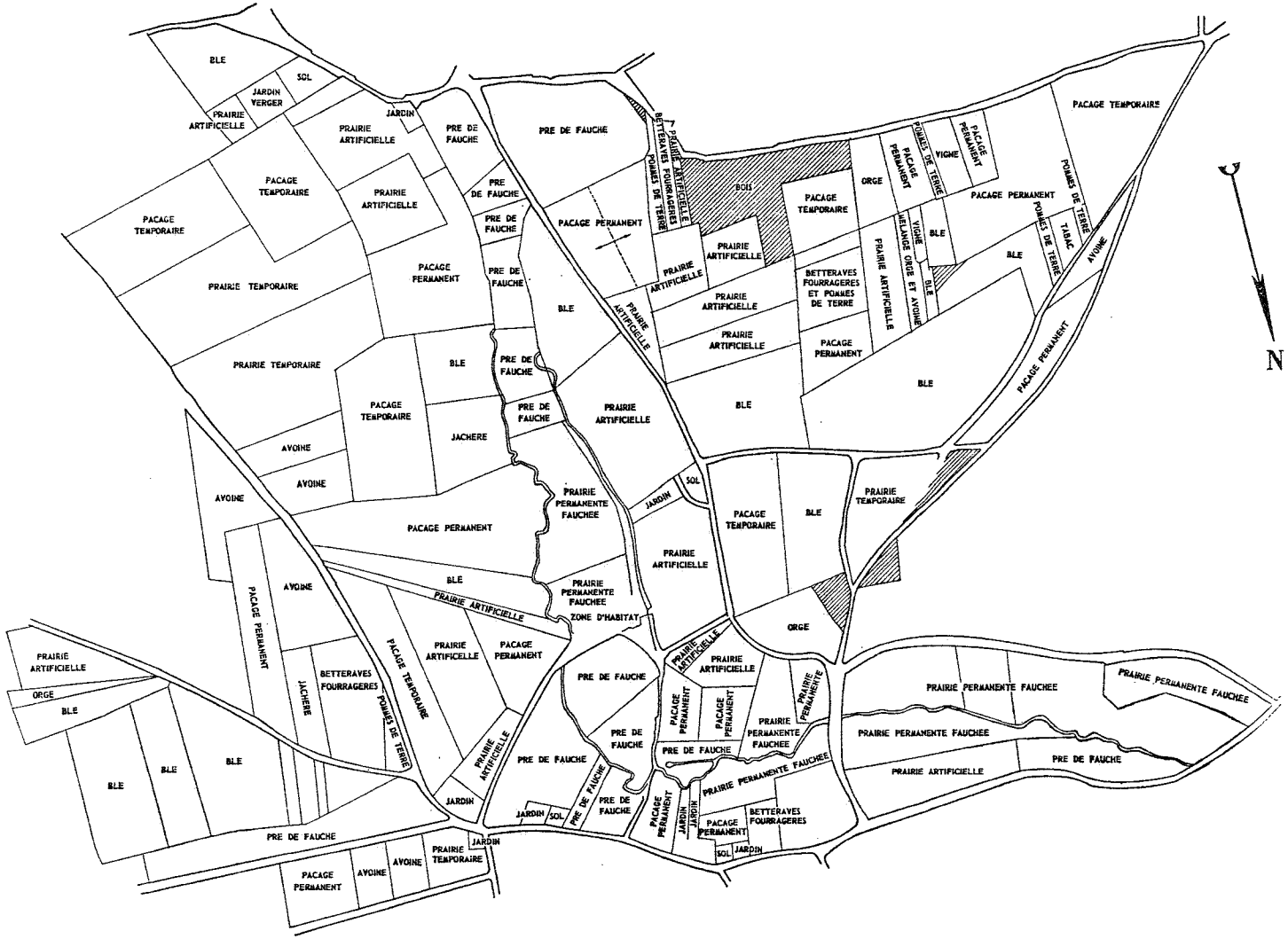

FIG. 9. — Feuille du plan cadastral (section A2) indiquant l'utilisation des parcelles (cultures et herbages).
(D'après l'enquête sur place de P. Lorion, C.F.R.E., 1962.)

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

terres, forment l'essentiel des superficies exploitées, quelle que soit la catégorie des exploitants. Cependant les exploitations de type familial continuent de pratiquer des cultures relativement étendues (28 %, 37 % de la superficie de l'exploitation). Pourquoi ces fermiers moyens cultivent-ils des plantes sarclées et des céréales ? Ils répondent qu'ils font du blé « comme ça », « parce que ça rapporte », « et puis il y a la paille ». La notion de blé pour la production du pain quotidien a disparu. Pourtant il n'y a pas si longtemps, pendant la dernière guerre encore, on pratiquait « l'échangisme » : le paysan faisait moudre son grain chez un meunier, ensuite il le cédait à un boulanger contre un certain nombre de « points » de pain qu'il prenait au fur et à mesure de ses besoins. Ce système archaïque, sans circulation monétaire, péchait par son imprécision, mais en temps de guerre il garantissait l'alimentation de base des paysans. M3 aurait pratiqué ce système jusqu'à il y a quelques années. C'est très vraisemblable, car la fermière (60 ans) ignore les critères chiffrés les plus simples. A l'heure actuelle G1, M3, M4 et aussi P10 pratiquent surtout les cultures en vue de la récolte de la paille et de fourrage. Le prix élevé des aliments pour le bétail incite ces agriculteurs à produire ce dont ils ont besoin pour leur cheptel. La nécessité de rénover les herbages joue également.

La paille, l'orge, l'avoine, les betteraves sont donc entièrement utilisées à la ferme sans qu'il y ait ordinairement vente. Seul le blé est vendu à l'un des grainetiers de la région aux prix fixés par l'État.

Avec une production absorbée automatiquement et à des prix fixés, peut-on encore parler d'une économie de marché ? On semble avoir atteint un stade économique nouveau. Quant au choix du grainetier, il est fonction des achats que l'on peut effectuer chez lui ou de relations familiales : M3 vend son blé à une coopérative mancelle, parce que le directeur est son parent, tandis que M4 le vend au grainetier de Couterne, pour lui racheter des semis.

La paille atteint certaines années des prix élevés (en 1961-1962, 150 F la tonne) et P10 compte bien en 1962-1963 vendre sa production au meilleur prix.

Les rendements céréaliers peuvent être très bons. Ils ont atteint en 1962, année de l'enquête, 40 quintaux à l'hectare pour le blé, 20 quintaux à l'hectare pour l'orge. Cependant le manque de main-d'œuvre et d'équipement empêcherait les exploitants d'augmenter les surfaces cultivées.

Seule la pomme de terre ne sert qu'à la consommation familiale. On peut l'assimiler aux légumes du jardin qui, chez tous les exploitants, sont produits presque exclusivement à cette fin. Les fermiers vendent ou fournissent cependant aux maisonniers de petites quantités de pommes de terre et un peu d'avoine. Il s'agit surtout d'un échange : en retour, des « corvées » sont exécutées par lesdits maisonniers (petits travaux tels que l'arrachage des pommes de terre, la cueillette des pommes).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

L'ÉLEVAGE BOVIN

L'élevage bovin est la principale ressource des exploitants. Voici un tableau de la répartition du bétail appartenant aux exploitations étudiées[1].

TABLEAU 5. — *Répartition du bétail selon les types d'exploitations.*

Types d'exploitations	Surface (hectares)	Total bestiaux	Vaches laitières		Élèves (moins de 2 ans)	Bœufs (plus de 2 ans)
			Effectifs	Pourcentage par rapport à l'ensemble des bestiaux		
G1	71	126	26	21	64	36
G2	79	150	10	7	pas de détails connus	
M3	17	20	4	20	16	—
M4	15	16	5	31	11	—
P8	6	6	—	—	—	6
P9	6	5	5	100	—	—
P10	3,50	—	—	—	—	—
P13	1,20	2	—	—	—	2

Ce tableau fait apparaître que seuls G1, P8 et P13 possèdent des bœufs de plus de deux ans. G2 a lui aussi une proportion importante, mais non déterminée, de bœufs de cette catégorie. Seuls les « grands » et certains « petits » engraissent donc des bœufs qui acquièrent, entre deux et trois ans, le poids nécessaire pour être transformés en viande de boucherie. Les exploitations moyennes ne possèdent que des élèves de moins de deux ans[2]. G1 et les deux fermiers moyens ont des vaches laitières dans des proportions variant de 20 à 31 % de l'ensemble de leurs bovins. Une partie relativement importante de leur élevage est donc consacrée aux produits laitiers. Le marchand de bestiaux a toujours quelques vaches dans son cheptel mouvant mais le pourcentage (6 %) en est minime. Sur ses prés se trouvent surtout des bêtes d'embouche, des élèves et des bœufs en transit entre un achat et une vente. Les

1. Les chiffres ont été communiqués par les exploitants. Nous avons classé les génisses parmi les élèves en tant que bêtes non laitières. Nous n'avons pas inclus les taureaux, seul G1 en possédant un en permanence et G2 en ayant un parfois. Les bêtes sont presque exclusivement de race normande.

3. On constate le même phénomène à Tessé-Froulay, comme limitrophe : les exploitations moyennes étudiées n'élèvent que des bêtes de moins de deux ans qui sont vendues, comme à Haleine, à G2.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

petits exploitants sont les cas extrêmes : P8 et P13 n'ont aucune vache et P9 n'a que des vaches. P8, invalide, ne peut traire et P13 doit s'occuper de son commerce ; c'est pourquoi tous deux élèvent des bœufs qui ne demandent pas grand soin. Quant à P9, salarié agricole, il s'occupe de ses vaches le matin et le soir.

La production laitière

Utilisation, fabrication, vente. — Tous les exploitants qui possèdent des vaches laitières consomment du lait, font leur crème et leur beurre. Ils utilisent en outre une certaine quantité de lait entier pour l'alimentation des très jeunes veaux et cèdent de petites quantités de lait, de crème et de beurre à des voisins ou aux estivants, mais ces ventes au détail ont une importance minime (cf. plus loin le chapitre consacré au commerce local). Outre la consommation et l'alimentation des veaux, c'est la vente commerciale qui importe.

G1 fabrique chaque semaine 30 kilogrammes de beurre, du moins de mai à septembre. Il en vend la plus grande partie à un pâtissier de la ville d'eaux voisine, qui lui achète également ses œufs. Ce circuit est avantageux car il supprime un important intermédiaire : la laiterie-beurrerie. Mais le pâtissier, surtout hors saison, ne peut acheter tout le beurre que G1 pourrait produire. Le « bouvier » de G1 fait écrémer le lait restant, soit au minimum mille litres par semaine, et il vend la crème à l'une des deux grandes beurreries-laiteries de La Chapelle-d'Andaine. Tous les autres exploitants produisent et vendent la crème de cette façon, sauf M4 qui détaille du beurre à l'épicier ambulant de Thubœuf, et P9 qui vend tout son lait entier à la laiterie. Si P9 agit différemment des autres fermiers, c'est que ceux-ci utilisent le lait écrémé restant pour nourrir leurs veaux, tandis qu'il revend ses veaux dès leur naissance. S'il fabriquait de la crème, il ne saurait d'ailleurs que faire du lait écrémé, la vente de celui-ci étant interdite.

La conversion partielle du lait à la ferme, la crème obtenue étant ensuite transformée par les laiteries en beurre, s'explique donc par la double vocation de l'élevage à Haleine : production laitière et embouche. Mais cette solution apparemment rationnelle semble pourtant désavantageuse pour les deux branches de l'élevage. D'une part, la crème est conservée plusieurs jours à la ferme dans des conditions hygiéniques médiocres, ce qui interdit sa transformation en beurre de première qualité et réduit donc sa valeur marchande ; d'autre part, selon le vétérinaire de la région, les veaux assimileraient mal le lait écrémé, ce qui influence défavorablement leur développement. En vérité, la politique laitière à Haleine est celle d'une économie mixte, à la fois de consommation familiale et de marché : on pense à se nourrir, servir quelques voisins, alimenter les bestiaux et obtenir un revenu immédiat,

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

mais personne ne pratique une politique laitière qui permettrait une production de meilleur qualité et plus rentable[1].

Valeur et situation de la production laitière. — Il est très difficile de connaître les quantités de lait produites par les divers exploitants, ceux-ci l'ignorant eux-mêmes et ayant d'ailleurs une forte tendance à la surestimer. Seul G1 soumet ses vaches au contrôle laitier[2]. En tenant compte des aléas, on peut cependant estimer la production moyenne à 2 900 litres de lactation annuelle, et à 3 300 litres pour les vaches plus sélectionnées de G1[3]. Le taux de matière grasse varie entre 35 °/oo et 45 °/oo, pouvant atteindre, dans des cas exceptionnels 54 °/oo; la moyenne s'établit sans doute autour de 40 °/oo. Le prix du litre de lait, compte tenu du taux relativement élevé de matière grasse, se situerait à 0,38 F de moyenne annuelle.

Le tableau de la production laitière est le suivant[4] :

TABLEAU 6. — *La production laitière.*

Exploitations	Vaches laitières	Production hebdomadaire (litres)	Valeur hebdomadaire en francs (à 0,38 F le litre)	Valeur de la production annuelle en francs
G1	26	1 650	627	32 600
G2	10	560	213	11 076
M3	4	225	85	4 420
M4	5	280	106,5	5 538
P8	—	—	—	—
P9	5	280	106,5	5 538
P10	—	—	—	—
P13	—	—	—	—

Tous les exploitants sont d'accord pour reconnaître que la production laitière est rémunératrice : « Cela fait rentrer de l'argent tous les quinze jours », ou encore « cela sert à payer les dépenses courantes ». Ce jugement favorable contraste avec celui que les petits et les moyens exploitants ont généralement sur l'élevage pour l'embouche, considéré

1. Selon le Directeur du Centre d'apprentissage rural d'Haleine, une coopérative laitière résoudrait les problèmes du lait de manière avantageuse pour les exploitants.

2. Il s'agit d'un contrôle volontaire, organisé par le Centre de gestion de l'Orne, qui permet de suivre, en chiffres, le rendement de chaque vache, de régler leur alimentation, de sélectionner les meilleures productrices. Mais M3 déclare : « C'est bon quand on a beaucoup de vaches. »

3. Cette estimation est basée sur les informations obtenues à Haleine et les chiffres d'ordre régional que l'on trouve dans la revue *Agriculture et élevage de l'Orne*, n° 29, 1961.

4. Il s'agit, répétons-le, d'estimations ne tenant compte ni de la consommation familiale ni de l'alimentation des veaux, les deux étant impossibles à chiffrer. Seul P9 reçoit effectivement l'équivalent monétaire de son lait.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

comme très peu rentable. Alors pourquoi n'élèvent-ils pas un plus grand nombre de vaches laitières et ne réduisent-ils pas le nombre d'élèves ? M3 répond : « Une vache demande plus de soins et de fourrage qu'un veau. » Traduisons : il faudrait construire une bonne étable, avoir plus de main-d'œuvre, acheter du tourteau l'hiver, en un mot investir plus d'argent ; d'ailleurs, si on a des veaux, on peut les faire paître sur les prés après le passage des vaches et de cette façon, les herbages sont utilisés au maximum des possibilités. Les exploitations familiales (G1, M3, M4) ne présentent donc pas une spécialisation très déterminée dans les produits laitiers ou dans l'embouche. La situation est différente pour le marchand de bestiaux, essentiellement emboucheur, ainsi que pour les petites exploitations qui font soit de l'embouche (P8, P13), soit du lait (P9).

La comparaison de l'importance économique et financière de la production laitière et de la vente des bestiaux chez G1, M3 et M4 n'indique pas de déséquilibre fondamental[1].

Il n'en est pas de même chez G2 pour qui la production laitière ne joue qu'un rôle minime (6 % du cheptel). Chez P8 et P13 on trouve le même déséquilibre en faveur de la vente des bestiaux, tandis qu'il y a un déséquilibre inverse chez P9.

TABLEAU 7. — *Valeur des produits laitiers et de la vente des bestiaux*

Exploitations	Valeur des produits laitiers en francs	Valeur de la vente des bestiaux en francs	Par rapport au total	
			Pourcentage des produits laitiers	Pourcentage de vente des bestiaux
G1	32 600	47 250	42	58
G2	11 076	?	Vente des bestiaux prédominante	
M3	4 420	5 500	45	55
M4	5 530	4 125	57	43
P8	—	?	—	100
P9	5 530	750	88	12
P10	—	—	—	—
P13	—	?	—	—

Élèves et bœufs : production et vente.

Les deux exploitations familiales moyennes qui engraissent seulement jusqu'à l'âge de deux ans (cf. tableau 5 de la répartition du bétail)

1. Les chiffres qui suivent proviennent des tableaux 6 et 8 de la valeur de la production laitière et de la vente des bovidés. Le montant des ventes de bestiaux est une moyenne approximative. Ici encore il s'agit de valeurs estimatives destinées à établir des ordres de grandeur.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

vendent leurs élèves à G2 (cf. p. 21, n. 1). Ce marchand achète d'ailleurs les bêtes de tous les exploitants d'Haleine, sauf celles appartenant à G1 et à P8 (la vente à G2 n'exclut pas l'éventualité de transactions avec d'autres marchands).

G1 et P8, ainsi que le marchand lui-même sont les seuls exploitants à vendre des animaux de boucherie (3-3 1/2 ans) sur un véritable marché de la viande ; ils bénéficient donc d'un circuit plus court. Pourquoi les autres — essentiellement les fermiers moyens — arrêtent-ils l'embouche à deux ans et vendent-ils leurs élèves au marchand-herbager, alors que cette politique diminue certainement la rentabilité de l'élevage, puisque le marchand, intermédiaire supplémentaire, perçoit sa part de bénéfice ? Les exploitants moyens répondent qu'ils vendent leurs élèves à 18 ou 24 mois car ils ne peuvent investir leur argent pendant trois ans

TABLEAU 8. — *La vente des bovins.*

Exploitations	Age à la vente	Quantité annuelle	Prix moyen par bête en francs	Acheteurs
G1	3-3 1/2 ans	35/36	1 350	Pour les 3/4 chevillard de La Villette Pour le 1/4 boucher de La Ferté-Macé.
G2	tout âge	?	tous prix	Bœufs : chevillards de La Villette et autres abattoirs. Vaches : Indre, Yonne, Vienne, etc. Veaux : fermiers de la région. Vente très diversifiée.
M3	2 ans	7/8	700-800	G2
M4	»	5/6	»	»
P8	3-3 1/2 ans	?	1 400	Qualité extra : boucher Première qualité : S.I.C.A.[1].
P9	8 jours	5	150	G2
P10	—	—	—	—
P13	3-3 1/2 ans	?	?	G2

dans une même bête : « Les charges sont trop lourdes : les engrais, le fourrage et le fermage sont trop chers. » De plus, leurs herbages sont trop exigus et pas assez riches pour nourrir et leurs vaches et des bœufs de deux à trois ans, grands consommateurs de fourrage. Il apparaît donc que de vastes herbages sont indispensables à l'embouche terminale.

1. S.I.C.A. : Société d'Intérêt Collectif Agricole, organisme coopératif soutenu par l'État.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

G1 avec ses 64 hectares de prés, trèfle compris[1], G2 avec ses 79 hectares, P8 avec 5,60 hectares (pour seulement 6 bœufs), peuvent emboucher de gros bœufs. De plus, le marchand et G1 disposent de capitaux pour acheter les fourrages d'hiver et la paille qui manqueraient. G1 a donc les moyens d'emboucher et de vendre ses bœufs les plus gros aux chevillards de La Villette et les autres à un boucher de La Ferté-Macé[2]. Si pour lui la vente à la Villette ne pose pas de problèmes d'expédition grâce à l'envoi de lots importants, il n'en est pas de même, par exemple, pour P13 qui ne possède que deux bœufs. C'est une des raisons invoquées pour expliquer ses ventes de grosses bêtes de boucherie au marchand d'Haleine.

G2 a un statut professionnel multiple : il est emboucheur, commissionnaire et marchand de bestiaux. Cela lui permet, grâce à un commerce très diversifié, d'agir sur plusieurs fronts. Il connaît bien les prix et les marchés, sait jauger une bête, tout cela beaucoup mieux que les exploitants. Intermédiaire, il remplit moins la fonction d'un service, qu'il ne joue le rôle d'un financier qui saisit les occasions dont ses disponibilités lui permettent de profiter. A la faveur, par exemple, de la sécheresse de l'été 1962 dans le sud-ouest de la France, il a pu y acheter à bas prix des bêtes que les fermiers devaient céder faute de fourrage. Après quelques mois d'embouche ces bêtes sont revendues avec un bénéfice appréciable.

P8 est le seul exploitant « révolutionnaire ». Il vend à la S.I.C.A., cet organisme créé pour soutenir le marché de la viande et réduire le monopole des marchands de bestiaux. Pourquoi des exploitants tels M3, M4 et P13 n'agissent-ils pas comme P8 ? Les raisons sont d'ordre psychosociologique : M3 et M4 détestent les fonctionnaires et considèrent la S.I.C.A. comme un organisme bureaucratique rempli de « profiteurs ». P13 déclare que la S.I.C.A. prélève des frais (la cotisation du coopérateur ?) et n'achète pas des bêtes de qualité extra. Il préfère « débattre » avec G2 qu'il connaît depuis longtemps. M4 choisit de vendre à G2 pour les mêmes raisons. De la méfiance et une certaine timidité jouent dans les rapports plus anonymes, que l'on entretient généralement avec un organisme collectif ; les rapports personnels gardent une certaine importance. Mais les raisons d'ordre psychologique ne sont pas les seules : la S.I.C.A. n'achète que des bêtes bonnes pour l'abattage immédiat. Or nous avons vu que les fermiers moyens ne peuvent en élever à cause de l'exiguïté des terres, du manque d'argent et du prix élevé des fermages. La différence dans le délai d'engraissage (deux ou trois ans), et dans le débouché (marchand local ou circuit court), mène aux tensions fondamentales de la vie économique : l'herbager-marchand, tel G2,

1. On notera que G1 devrait avoir un roulement de 25-26 bœufs de boucherie par an, ses 26 vaches laitières assurant le remplacement par vêlage annuel. Mais il achète chaque année une dizaine de veaux de la Manche. Il exploite donc au maximum ses herbages.

2. Selon G1 l'expédition à Paris de bêtes de moindre poids n'est pas intéressante car les frais de transport par rapport au kilo de viande deviennent trop élevés.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

achète des terres pour augmenter sa capacité productive (on nous a signalé le même phénomène dans le canton voisin de Lassay, Mayenne). Sa surenchère provoque une hausse du prix de la terre ; les fermes à louer deviennent plus rares et par conséquent les baux plus chers ; ceux-ci à leur tour rendent les prix de revient trop élevés. Une telle situation explique largement le pessimisme de la plupart des fermiers sur l'avenir de leurs exploitations familiales.

Quels sont les rapports entre les divers exploitants et le dynamique marchand ? P8 affiche une opposition irréductible. Conscient du problème, aussi bien sur le plan financier que sur celui de la commercialisation de la viande, il ne fait plus d'affaires avec les marchands de bestiaux, dût-il y perdre. La mentalité de P8 est exceptionnelle à Haleine. Quoique estimé et fort aimé de tous les petits et les moyens exploitants, il n'est pas suivi. Tous critiquent amèrement le système actuel de commercialisation, mais nous avons vu les raisons économiques et psychologiques qui les empêchent d'agir. G1 vend des bœufs de boucherie et il a tout intérêt à la suppression du plus grand nombre possible d'intermédiaires, donc des marchands de bestiaux. En outre, sa position politique et économique anciennement dominante est affaiblie par l'extension de la propriété du marchand. Au lieu de se trouver devant une poussière de petits exploitants, il a devant lui un redoutable concurrent. D'ailleurs les deux factions, celle du marchand et celle du propriétaire foncier, s'opposent au conseil municipal de la commune.

Autres élevages

Porcins, ovins, chevaux. — Les exploitants n'engraissent qu'un minimum de porcs pour la consommation familiale, qui sont généralement tués et traités par un charcutier avant les fêtes de fin d'année. Pourquoi n'élève-t-on pas plus de porcs ? Selon plusieurs exploitants, parce que les cours sont bas et les fourrages des exploitations insuffisants, or l'achat d'aliments ne s'est pas montré rentable. L'élevage du porc à des fins commerciales est donc exclu à cause de la spécialisation bovine qui absorbe les fourrages.

A Haleine, seuls G1 et P11 élèvent chacun une dizaine de moutons. Selon G1, l'élevage du mouton est rentable mais les ovins abîment les herbages réservés surtout aux bovins. Comme pour le porc, l'élevage ovin est donc subordonné à l'élevage bovin. Les moutons ne sont pas engraissés en vue de la consommation familiale.

Les petits exploitants possèdent chacun un seul cheval, véritable bête à tout faire. Les exploitants moyens en possèdent chacun deux, ce qui permet le labour. Il s'agit presque toujours de deux juments ; celles-ci donnent des poulains qui sont engraissés pendant six mois pour être vendus comme viande de boucherie. De cette façon on utilise les juments au maximum, à la fois comme outil et comme producteur. Le cheval

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

reste indispensable aux petits et aux moyens exploitants, car ils ne possèdent pas de tracteur ; à Haleine, on ne trouve celui-ci que chez G1 et G2. Ces deux grands exploitants ont encore quelques chevaux, mais tous deux ont manifesté l'intention de s'en défaire.

Volailles, œufs, lapins. — Les petits exploitants, sauf les maisonniers paysans (cf. plus loin le chapitre consacré aux maisonniers), n'ont ni basse-cour, ni clapier. Ainsi P8 dit qu'il lui est impossible de s'occuper de poules et de lapins et que « d'ailleurs cela ne rapporte rien ». Les exploitants moyens, tels M3 et M4, ont chacun quelques dizaines de poulets, canards, oies et une douzaine de lapins. Ils les consomment à la ferme et affirment ne pas en céder, sauf de temps en temps à un voisin. Ils vendent cependant quelques œufs aux épiciers de passage (cf. *infra* chapitre : commerce). Personne n'envisage de développer sa basse-cour, malgré l'existence, à La Chapelle-d'Andaine, d'une tuerie industrielle de volailles qui achète dans toute la région. Pour une production commerciale il faudrait plus de main-d'œuvre et quelques connaissances spécialisées. Or, les exploitants d'Haleine qui sont tous des gens de plus de 45 ans n'ont pas de formation agricole théorique. Même G1 qui a une basse-cour avec 120 poules, 30 canards, 10 dindes, vend très peu de volailles. Il reconnaît que sa basse-cour n'est pas rationnellement organisée. Cependant, il vend régulièrement des œufs au pâtissier de Tessé-la-Madeleine ; c'est là un circuit court. Quant à G2, il n'a pas de basse-cour ; il préfère que sa main-d'œuvre se consacre aux bestiaux.

Les arbres fruitiers

La Normandie est le pays du cidre, du poiré et de la « goutte », mais à Haleine pas un seul exploitant ne considère que les arbres fruitiers soient une source notable de revenus. Il est vrai que sur ce sujet l'enquête est délicate par suite de la méfiance générale.

Comment les paysans exploitent-ils les pommiers et les poiriers de leurs prés ? En plus des fruits qu'ils réservent à la fabrication de leur cidre et de leur alcool de consommation, certains exploitants vendent une partie de leur cueillette à un distillateur de Thubœuf. Le prix payé étant bas, ceux qui n'ont pas suffisamment de main-d'œuvre abandonnent une partie des fruits sur les arbres. Pour finir, ce sont les bestiaux qui mangent les pommes et les poires tombées au sol, mais ils en piétinent une bonne partie.

Tous les exploitants possèdent quelques pommiers de verger (3 à 4 arbres) dont les fruits sont uniquement destinés à leur consommation. Le cidre familial est fait à l'exploitation par le distillateur de Thubœuf, entrepreneur de travaux agricoles en tous genres, qui utilise une « cidreuse » combinée. Certains exploitants vendent un peu de cidre, un fût ou deux (le fût de 1 500 litres vaut 300 F), mais seul

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

G1 a organisé quelque peu sa production et vend une dizaine de fûts annuellement. L'alcool — la goutte — est distillé pour les exploitants par le même entrepreneur de Thubœuf. Théoriquement, il ne s'agit que des dix litres autorisés. La vente de l'alcool clandestin « tend vers zéro », « cela ne rapporte plus », tel est du moins l'avis général... Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi. Selon M3, au début du siècle, la principale source de revenus à Haleine était l'alcool, « ce n'était certainement pas l'élevage ». Il y a une quinzaine d'années encore, observe un autre témoin, le fermage était payé grâce à l'alcool. M3 considère que « le manque à gagner » actuel est une des causes de la décadence des petites et moyennes exploitations. C'est d'ailleurs la politique de l'État qui est mise en cause : on se plaint que le gouvernement, en réprimant sévèrement la fraude, a réduit la production d'alcool, mais n'a rien fait pour favoriser la production de jus de pommes, frappé de lourdes taxes. « Un verre de vin au bistro coûte bien moins cher qu'un verre de jus de fruit », nous dit un exploitant... Il est certain que la piètre rentabilité du pommier et du poirier pousse l'ensemble des exploitations dans la voie d'une spécialisation herbagère encore plus accentuée.

Conjoncture de l'économie agricole

Syndicats et coopératives. — Il y a une section syndicale agricole à Haleine, mais elle se borne à acheter de temps à autre un wagon d'engrais, des scories. Même cette unique activité est difficile, les intéressés étant peu nombreux et tous les exploitants n'adhérant pas au syndicat.

Les coopératives, elles, sont inexistantes et nous devons plutôt rendre compte des idées ou de l'absence d'idées à ce sujet. Les petits et les moyens exploitants, tous pessimistes quant à l'avenir de leur exploitation, n'envisagent nullement la coopération comme un remède à leurs maux. Jamais ils n'aborderont spontanément le thème de la coopérative, comme si cette possibilité était inexistante. Si on les interroge, on reçoit des réponses de ce type : « Nous sommes contre les coopératives car chacun veut rester maître chez soi », ou : « Avec une coopérative il y en aura un qui commandera sur les autres ». L'argument favori pour rejeter une éventuelle coopérative d'utilisation du matériel agricole (C.U.M.A.) est que l'emploi de matériel commun posera des problèmes insolubles quant aux horaires, chacun voulant utiliser au même moment la moissonneuse-batteuse ou d'autres outils. D'une part, ces attitudes caractérisent l'individualisme des paysans petits et moyens qui ne conçoivent leur exploitation que comme ferme familiale presque autarcique, les liens avec les voisins se limitant à « l'entraide », par exemple pour le battage. D'autre part, il semble que, malgré les difficultés qui s'accumulent, une véritable nécessité de la coopérative ne s'est pas encore fait sentir. Et puis — c'est P8 qui

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

le dit —, organiser une coopérative ou une C.U.M.A. qui fonctionne convenablement, ce n'est pas chose facile. Cela demande de l'instruction et des capacités d'organisation. Or, les petits et les moyens exploitants d'Haleine sont presque tous des gens de plus de 45 ans qui n'ont ni les connaissances théoriques des problèmes agricoles, ni l'expérience d'un travail organisé.

Opinions sur l'avenir. — Les petits et les moyens exploitants sont généralement pessimistes. P8 pense que la petite et la moyenne exploitation disparaîtront dans un proche avenir ; il considère que l'absence d'esprit coopératif hâte cette évolution. P13 est plus radical encore ; pour lui ces exploitations disparaîtront dans deux ans : « Nous reviendrons aux temps passés, avec des féodaux dont nous serons les serfs ; c'est d'ailleurs déjà ainsi. » Traduisons : nous serons les salariés des grands propriétaires. M3 dit : « L'État veut la perte de la petite exploitation, mais les paysans bougent, voyez la Bretagne ! » Tous ont le sentiment que l'exploitation familiale telle qu'ils la pratiquent est périmée : les jeunes gens quittent le pays, les jeunes filles veulent épouser des ouvriers ou des fonctionnaires, les fermes sont trop chères, les affaires ne tournent pas rond. Cependant, personne n'apporte de projets de réforme. Coopératives, amélioration technique, contrôle laitier, sélection, sécurité sociale, Crédit agricole, tout est regardé avec hostilité et méfiance. G1 est d'avis que seule la très grande exploitation (plusieurs centaines d'hectares), organisée rationnellement, survivra à l'avenir. Selon lui, les paysans ne veulent pas admettre cette perspective. Quant à G2, il semble optimiste : apparemment, il ne redoute pas que sa position d'intermédiaire soit entamée.

Situation et perspectives. — Les petites et les moyennes exploitations sont gérées de manière empirique, l'expérience tenant lieu de connaissances théoriques et de véritable rationalité économique. Même chez G1 on trouve cet empirisme traditionnel imprégné d'esprit autarcique. Seul G2 gère son affaire de façon toute commerciale, mais non pas véritablement productive, les impératifs commerciaux prenant largement le pas sur le développement d'un cycle de production complet et régulier.

Nous avons vu que seuls P8, G1 et G2 vendent des bovidés de plus de trois ans aux centres d'abattage, tandis que les moyens exploitants, faiblement pourvus en terre et en argent, sont obligés de céder leurs élèves au marchand de bestiaux. Pour les autres produits, c'est G1 qui a généralement établi les circuits de vente les plus directs, tandis que les petits et les moyens exploitants utilisent, quand ils ont quelque chose à vendre, les services de l'épicier ambulant (cf. *infra* le chapitre sur le commerce). Même la crème des petits et des moyens exploitants est achetée par l'épicier pour le compte des laiteries.

La spécialisation déjà remarquée dans l'élevage bovin qui tend à

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

progresser (plus dans la branche de l'embouche que dans la branche laitière) ira de plus en plus de pair avec une réduction des cultures. La servitude herbagère des terres proches de la Mayenne, le morcellement excessif défavorable à la culture extensive moderne, les haies, le climat humide et doux conditionnent cette spécialisation. Mais le développement de l'entreprise du marchand-herbager, avec l'embouche passagère, risque de la rendre plus étroite.

L'industrie a Haleine

Il existe deux petites usines dans la commune. La première est une fabrique de produits chimiques qui appartient à une société parisienne. Installée à Haleine depuis trois ans dans les bâtiments d'une usine désaffectée de l'Électricité de France, elle produit des dérivés du pétrole (entre autres, des produits pharmaceutiques et des graisses anti-rouille). Un directeur administratif résidant à Paris, qui est aussi ingénieur-chimiste, et onze ouvriers constituent le personnel de l'établissement. Un seul des onze ouvriers réside à Haleine, les autres habitant en majorité le bourg voisin, Couterne. Les commanditaires parisiens ont installé cette annexe de leur affaire à Haleine pour profiter des avantages légaux rattachés à la décentralisation. La seconde usine, une menuiserie, est un peu mieux intégrée à la vie de la commune. Les deux propriétaires habitent Haleine, l'un d'eux étant même membre du conseil municipal. La matière première provient des forêts avoisinantes. L'usine compte neuf ouvriers, dont deux seulement habitent Haleine.

Ces deux usines font vivre seulement cinq sur les 101 foyers du village, et ne peuvent avoir qu'une importance mineure pour celui-ci. Cependant, elles introduisent des éléments d'activité économique moderne : elles n'exercent aucune influence directe sur l'économie agricole, mais les paysans s'aperçoivent que les ouvriers disposent souvent de plus d'argent qu'eux-mêmes, tout en pouvant assurer une bonne part de leur subsistance grâce au jardin potager et à la basse-cour.

LES MAISONNIERS

par

NICOLE ÉCHARD

Dans la région d'Haleine, la conservation du terme « maisonniers »[1], attesté en ancien français jusqu'à la fin du XVIe siècle, semble indiquer que ce mot recouvre un certain type de réalité sociale actuelle. Il serait

1. En ancien français on écrivait *maisonier*. Actuellement on écrit *maisonnier* les deux /n/ indiquant le (c) comme dans cantonnier.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

intéressant de connaître l'aire d'expansion, ainsi que les équivalents dans d'autres régions, de ce terme qui, alors qu'il devrait n'avoir plus qu'un emploi patoisant, se rencontre dans le vocabulaire actif de tous les habitants de la commune.

Selon l'acception ancienne du terme[1] (maisonnier : personne demeurant dans une maison), chacun devrait bénéficier de ce titre à l'exception des membres de la noblesse, du clergé et de l'enseignement, occupant respectivement châteaux, presbytères et écoles. En fait, on oppose aujourd'hui le *maisonnier* au commerçant, au fermier, à l'exploitant agricole, au gros artisan, c'est-à-dire aux membres d'une part de ce qu'il est convenu de considérer comme les classes rurales les plus aisées et, d'autre part, des catégories rurales traditionnelles.

L'absence de revenu et le manque d'intégration sociale semblent bien être les deux critères essentiels de discrimination : est maisonnier celui qui ne dispose d'aucun capital et ne peut justifier que de médiocres revenus ; est maisonnier celui qui ne s'inscrit pas dans les cadres habituels des campagnes.

Sur 101 maisons dénombrées à Haleine, 75 abritent des maisonniers[2]. La répartition de ceux-ci dans les différents hameaux s'établit de la façon suivante[3] :

TABLEAU 9. — *Répartition des maisonniers.*

Hameaux	Nombre total de maisons	Maisonniers	
Le Bourg	48	32	+ divers
Le Bois-Nardoux	21	19	+ 2 exploitants agricoles
La Rênière	17	13	+ divers
L'Aumonde-les-Cor-	9		
vées	9	8	+ 1 exploitant agricole
Lanfrêne	6	3	+ 3 exploitants agricoles
TOTAL	101	75	
Pourcentage	100 %	74,3 %	

Il y a quelque trente ans la situation était bien différente : de maisonniers, on ne comptait que quelques « pauvres » (déshérités, bricoleurs, marginaux), des exploitants agricoles retirés et de rares rentiers. C'est aux alentours des années de guerre que cette catégorie s'est considérablement accrue de travailleurs de professions indéterminées, du moins au départ. Puis, l'âge où l'on touche une retraite s'étant abaissé, vinrent

1. Cf. GRANDSAIGNES d'HAUTERIVE, *Dictionnaire d'ancien français.*
2. C'est en cours d'enquête et en se fiant aux opinions des habitants de la localité les uns envers les autres que furent dénombrés les maisonniers.
3. L'unité est la maison, chaque toit pouvant abriter plusieurs personnes ayant entre elles divers liens de parenté. Le choix de la maison comme unité est possible dans la mesure où il n'y a pas à Haleine un toit abritant des maisonniers appartenant à des catégories différentes.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

PH. 1. — Haleine (Orne). Novembre 1962. Hameau de Lanfrêne ; au fond, la ferme Brunet. *(Cliché N. Échard.)*

PH. 2. — Un aspect du marché de La Ferté-Macé. *(Cliché J. Gutwirth.)*

PH. 3 *(au verso)*. — Vue aérienne de la commune d'Haleine (cf. fig. 2).

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

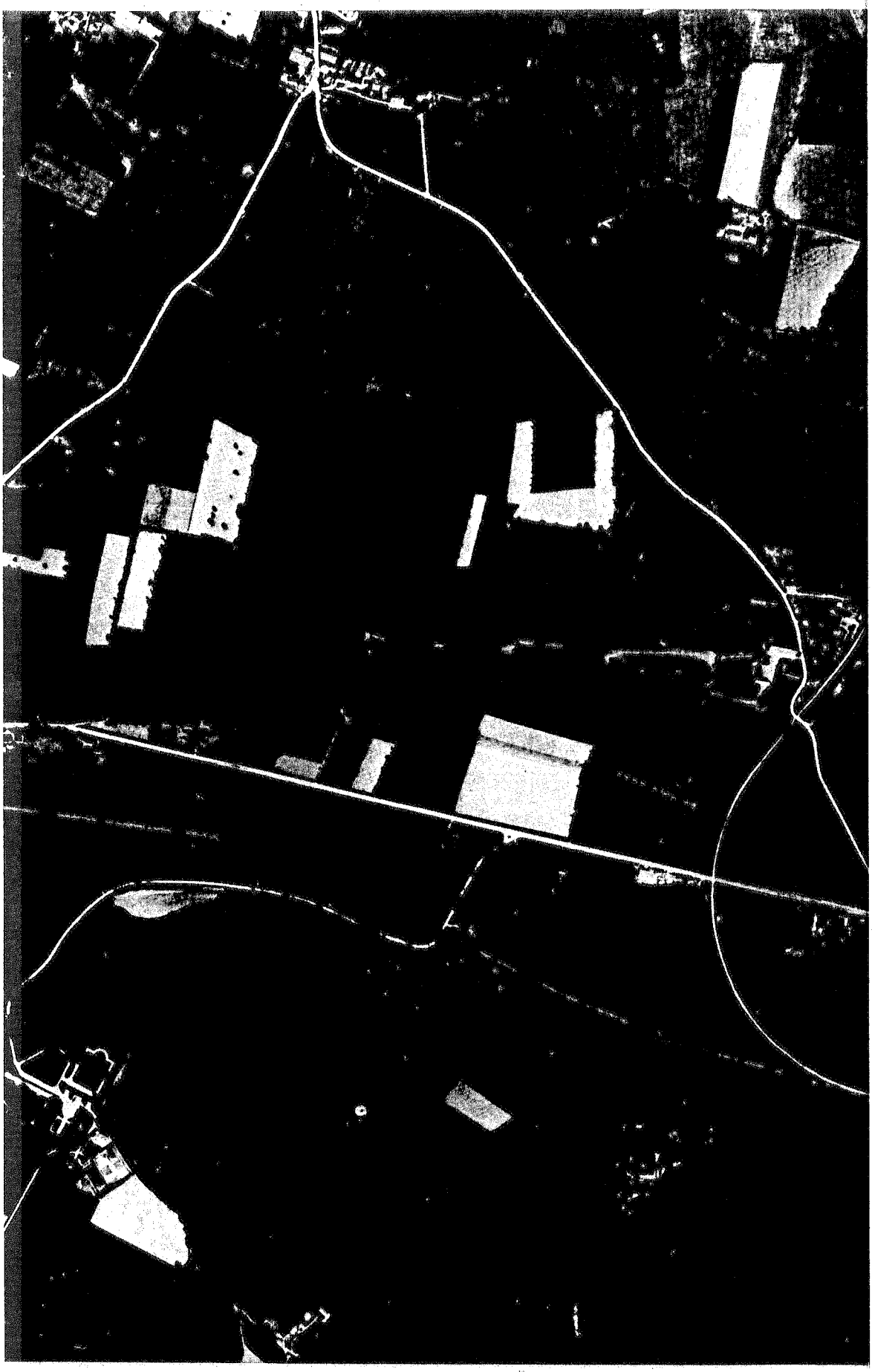

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

Ph. 4. — Haleine (Orne). Intérieur de « maisonnier » : un coin de la pièce unique de la maison. *(Cliché C. Jest.)*

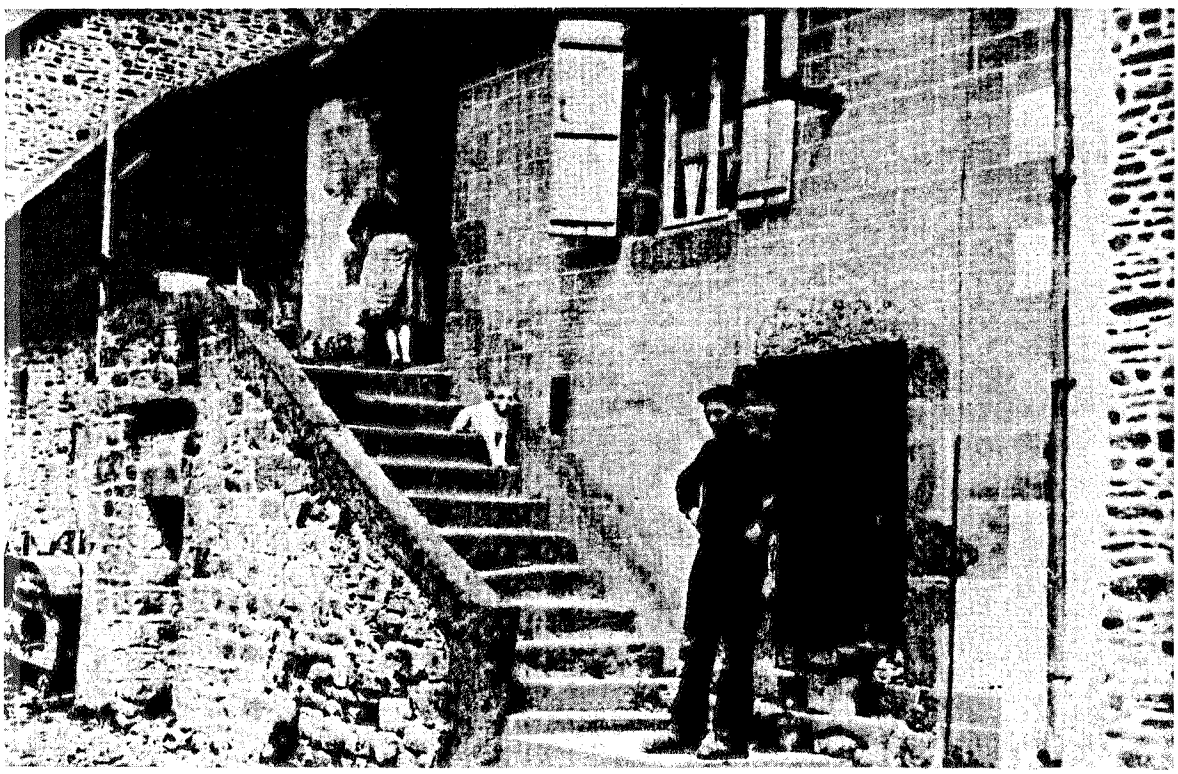

Ph. 5. — Un exploitant et sa femme devant leur maison, au hameau de Lanfrêne. *(Cliché J. Gutwirth.)*

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

s'installer nombre de petits retraités qui plaçaient leurs économies dans l'achat d'une maisonnette flanquée d'un lopin de terre : c'est ce qui a donné à Haleine son aspect de village de vieux, aspect encore accentué par l'émigration des jeunes vers la ville. Aujourd'hui se pose le problème de l'intégration de cette classe dont la croissance fut trop rapide. Comme on peut s'y attendre, les maisonniers sont mal considérés dans le village. La tenancière d'un des débits de boissons s'exclame : « Mieux vaut ça que d'être maisonnier ! », faisant allusion à sa situation et à son train de vie presqu'aussi médiocre que ceux d'un maisonnier moyen. Essayons donc de cerner sociologiquement ce que recouvre le terme dans la commune d'Haleine, au-delà de la première définition qu'on en peut donner : le maisonnier est celui qui dispose — en plus de son propre travail ou d'une retraite — d'un ensemble composé uniquement d'une maison, d'un jardin, d'un clapier et parfois d'un poulailler, cet ensemble constituant *la maison.*

Organisation systématique de la maison

D'une maison à l'autre, l'organisation matérielle diffère peu, tendant toujours vers une utilisation rationnelle du peu d'espace dont on dispose, afin d'en tirer le maximum. La maison d'habitation ne comporte généralement qu'une seule pièce en rez-de-chaussée, servant à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher. L'ameublement est celui, traditionnel, de la région : tables rustiques, armoires normandes, bahuts... Le poste de radio, omniprésent, est juché sur une étagère haut placée qui lui est réservée. Chez les plus jeunes des maisonniers, s'ils ont séjourné en ville, on peut rencontrer un mobilier plus moderne : meubles de cuisine recouverts de formica, couvre-lits de bazar et fleurs artificielles en matière plastique. Ce type d'ameublement fait l'admiration de l'entourage.

Le jardin est situé immédiatement devant ou derrière la maison. Il a rarement plus de 500 mètres carrés et se compose d'une cour-jardin d'agrément et d'un potager-verger, les deux étant séparés par un treillage. Une barrière s'ouvre sur l'allée centrale du potager menant au tas d'ordures et au W.C. antique qui voisinent à l'extrémité du jardin.

Le jardinage est effectué par les hommes, pour ce qui est des travaux les plus pénibles : entretien des clôtures, bêchage. Les veuves embauchent un journalier pour ces corvées. Les semis, le repiquage, l'entretien des fleurs sont des tâches féminines. L'organisation du jardin est minutieuse : pas un pouce perdu. On rencontre partout les mêmes espèces cultivées pour la consommation familiale et l'alimentation du clapier. Légumes et fruits sont produits en quantité suffisante pour permettre de faire des conserves pour l'hiver. Seule la récolte de pommes de terre est insuffisante, du fait que l'espace qui leur serait autrement réservé

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

est accaparé par la culture du trèfle et de choux pour les lapins. Les paysans, en effet, ne permettent pas que l'on cueille dans leurs champs les herbes nécessaires à l'alimentation des occupants du clapier. On ne peut donc guère « aller aux lapins »[1] que le long des talus. Au mois de mai 1962, le jardin présentait l'aspect figuré sur le plan (fig. 10).

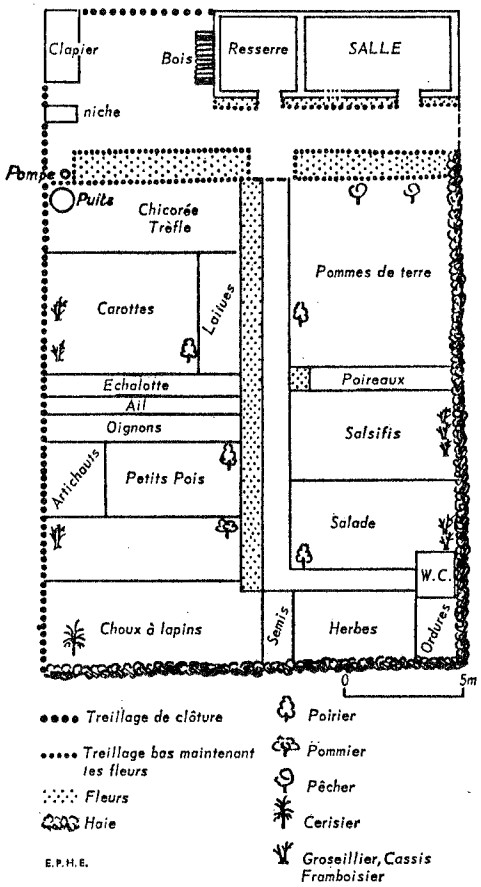

FIG. 10. — Plan d'un ensemble dit *la maison* (bâtiment, jardin et constructions annexes).

La seule variante enregistrée est l'absence de fleurs en bordure des plates-bandes de légumes dans les jardins des anciens exploitants agricoles et des personnes ayant toujours résidé à la campagne. Le jardinage présente, au fil des années, une stabilité qui l'oppose à l'élevage des animaux où l'on enregistre un certain nombre d'abandons. Dans l'immédiat après-guerre, et jusque vers 1955 environ, bon nombre de maisonniers élevaient un porc par an[2] destiné à la consommation familiale. On ne le traitait guère différemment de la basse-cour dont il était en quelque sorte un prolongement. Le manque de détritus et l'absence de résidus de laiterie obligèrent rapidement les maisonniers à renoncer à cet élevage qui n'était pas rentable.

Le durcissement des tensions avec les paysans fut cause de l'abandon de la vache que le maisonnier menait paître le long des chemins, empiétant fréquemment sur des champs qui ne lui appartenaient pas. Seuls les maisonniers anciens exploitants agricoles qui ont conservé de deux à quatre hectares de terre entretiennent encore quelques vaches et élèvent parfois des veaux, ce qui leur permet d'assurer leur subsistance. Les mauvaises relations de voisinage expliquent également l'abandon de la volaille. De l'avis de tous, il faut posséder un herbage ou un pou-

1. « Aller aux lapins », expression locale signifiant : aller chercher de l'herbe pour les lapins.
2. Parallèlement à l'essai d'élevage du porc entrepris par les exploitants dans l'immédiat après-guerre et qui se révéla non rentable parce que non spécialisé et non scientifique.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

lailler suffisamment vaste pour que puisse s'y ébattre et s'y alimenter en partie la volaille. Devant ces difficultés, la plupart des maisonniers n'ont gardé que quelques poules qui logent dans les basses niches des clapiers. L'effort s'est naturellement reporté sur le lapin, animal s'accommodant de l'espace restreint de la loge du clapier et se contentant d'une nourriture facile à cultiver dans le jardin. Cet effort se marque dans l'aménagement de clapiers modernes et propres, contrastant souvent avec les clapiers des fermiers, généralement mal entretenus et vétustes. De fait, à partir de trois ou quatre lapines[1], le maisonnier, en plus de l'utilisation pour ses propres besoins, peut revendre quelques lapins et tirer ainsi de son élevage un petit appoint réservé, dans le budget familial, à l'achat de la viande de boucherie. Ce mode d'organisation de la maison est commun à tous les maisonniers qui, pour subsister, doivent nécessairement se livrer aux activités agricoles décrites.

Les différents groupes de maisonniers

Sauf dans le cas des maisonniers anciens exploitants agricoles, les activités agricoles ne sont qu'un appoint important à un autre moyen de subsistance : petite retraite, rente ou salaire. A partir des revenus, on peut distinguer trois groupes de maisonniers qui seront étudiés successivement et auquel s'ajoute un quatrième groupe d'une importance moindre, celui des maisonniers « vacanciers »[2] ne résidant à Haleine qu'une partie de l'année.

Le premier de ces groupes est celui des *maisonniers paysans ;* ce sont d'anciens fermiers retirés qui ne sont plus considérés comme appartenant à la catégorie des exploitants et des fermiers. Pour ceux-ci les activités agricoles sont l'unique moyen de subsistance. Ils sont les seuls également, parmi les maisonniers, à être intégrés dans les cadres sociaux traditionnels de la campagne. Du fait du petit nombre d'exploitants agricoles par rapport au nombre total d'habitants, le groupe est de loin le moins représenté. Les paysans âgés font généralement l'acquisition d'une maison sise le plus près possible de leur ancienne exploitation pour s'y retirer et y terminer leurs jours. Ils laissent alors leur exploitation à leur fils ou à leur gendre. S'ils n'ont pas de descendance ou que celle-ci ait préféré la ville, ils cèdent leur ferme lorsqu'ils deviennent trop âgés pour en assumer les travaux. Dans le premier cas, ils vivent en semi-symbiose avec les nouveaux exploitants ; des échanges quotidiens ont lieu, favorisés par la proximité, et un système de prestations s'instaure entre les deux maisons. C'est là, semble-t-il, le processus normal et quasi obligatoire : le fils d'un exploitant travaille sur l'exploi-

1. Le décompte se fait en lapines, chaque lapine mettant au monde une moyenne de six lapins viables par trimestre.
2. Terme employé dans la région.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

tation de ses parents jusqu'au moment de son mariage, époque à laquelle ceux-ci lui laissent leur ferme. Le père continue ensuite de travailler sur son ancienne exploitation, évitant ainsi l'emploi d'un ouvrier agricole. En contrepartie, le fils assure la subsistance de ses parents et accomplit pour eux certains travaux pénibles. Les paysans dont les enfants se refusent à continuer le travail de la terre ressentent leur situation comme particulièrement difficile. Ceux-ci, de même que les exploitants sans descendance, n'abandonnent leur exploitation que le plus tard possible ; ils conservent alors un morceau de terre pouvant aller jusqu'à 4 hectares sur lequel ils élèvent jusqu'à 3 vaches ainsi que quelques veaux destinés à la boucherie. Ils vivent de la vente régulière du produit de leur travail. Le beurre et les œufs sont vendus à l'épicier de passage, de même que les lapins et les poulets, ce qui leur assure ainsi un modeste revenu.

A titre d'exemple, voici le cas de Mme L.[1], veuve, ancienne fermière. Elle a conservé 4 hectares sur lesquels elle élève 2 vaches et 4 veaux. Son poulailler compte 19 poules pondeuses, des poulets et des canards ; son clapier abrite 4 lapines. Elle vend 6 kilogrammes de beurre par semaine et 8 douzaines d'œufs environ, ce qui lui assure, en période de ponte des poules, un revenu hebdomadaire de 51 F environ. A ceci s'ajoute la vente des lapins, des poulets et des veaux. On peut estimer à environ 350 F le bénéfice moyen mensuel qu'elle retire de son travail. Comme les autres maisonniers, elle ne vend aucun légume sauf, parfois, quelques salades prêtes à monter en graines.

Ces maisonniers paysans, une fois retirés dans leur maison, se disent « rentiers ». En fait, à partir de 65 ans, ils toucheront une petite retraite, dont l'insuffisance les obligera à continuer au moins l'élevage des lapins et des poules et la culture de leur jardin. C'est le cas d'un vieux couple du Bois-Nardoux dont le mari est encore obligé, à 72 ans, de travailler comme journalier chez les uns et les autres.

Ce groupe de vieilles personnes, pratiquant une économie de subsistance, propriétaires et installées à Haleine jusqu'à la fin de leurs jours, représente un élément stable de la commune tout comme le second groupe, celui des *maisonniers retraités ou rentiers*. Alors que les maisonniers paysans sont tous originaires des alentours d'Haleine, les retraités viennent soit de la région, soit de Paris. Sur 29 retraités dénombrés au bourg, au Bois-Nardoux et à L'Aumonde qui demeurent toute l'année à Haleine, 5 sont originaires de Paris, 24 viennent de la région et parmi ces derniers, 3 d'Haleine même. Les dates d'installation sont récentes et, à quelques exceptions près, se situent toutes après la guerre. C'est, semble-t-il, la baisse de l'âge de la retraite qui amena l'élévation assez considérable du nombre des retraités. Leurs professions antérieures sont diverses : elles vont du cantonnier au vendeur au magasin du Louvre de Paris. C'est sur ce trait que reposerait l'opinion paysanne

1. Mme L. demeure dans le hameau frontalier de Lanfrêne, sur le territoire de la commune de Tessé-Froulay. Elle dispose de deux hectares loués sur la commune d'Haleine et de deux autres dont elle est propriétaire à Thubœuf.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

selon laquelle tous ces retraités ne sont pas aptes à mener à bien les menus travaux de jardinage et d'élevage de la volaille et des lapins. En réalité, leurs jardins et la basse-cour sont tout aussi prospères que chez les anciens exploitants agricoles, les maladresses des débuts ayant été rapidement surmontées. En s'adonnant à ces activités, les retraités visent non seulement à améliorer leur retraite et à s'assurer un train de vie modeste, mais également à occuper leur temps.

Une seule maison a une basse-cour et un clapier d'une importance suffisante pour en tirer quelque 1 000 F par an environ, ce qui, pour des gens ayant un petit revenu, n'est pas négligeable. Ce maisonnier, un retraité de la R.A.T.P., écoule ses produits dans un hôtel de Bagnoles-de-l'Orne. Les autres retraités revendent parfois lapins, poulets et œufs en surplus à l'épicier de passage ou, pendant l'été, aux estivants. Ils n'achètent que rarement des légumes et leurs emplettes se limitent à quelques boîtes de conserves en réclame que l'on ouvrira un jour de « réception ».

Les échanges avec les membres de la famille installés dans la région sont fréquents. A l'occasion d'une visite, on troque un poulet contre une dinde, des confitures contre du beurre, le tout convenu d'avance par courrier. Avec la famille établie à la ville, les échanges sont plus rares et limités à des envois de colis et des visites aux périodes de vacances. Les enfants apportent une petite aide aux personnes dont les ressources sont particulièrement insuffisantes et qui sont trop âgées ou en trop mauvaise santé pour pouvoir entretenir un jardin et un clapier.

A ces deux classes, dont les ressortissants dépassent 60 ans, s'oppose celle des *maisonniers travailleurs* qui regroupe des personnes de différentes classes d'âge.

Ces travailleurs sont tous originaires de la région. Quelques-uns toutefois ont épousé des femmes de Paris pendant leur séjour dans la capitale. En effet, la majorité d'entre eux est revenue « au pays » après une absence plus ou moins longue. Jeunes, ils ont émigré vers la ville et surtout à Paris, croyant y trouver une situation plus lucrative. Cet essai s'est soldé généralement par un échec dû au manque d'argent ou au manque de logement, souvent aux deux à la fois. La raison de leur retour, toujours alléguée en premier lieu, est cependant leur santé. La plupart sont revenus de la ville tout de suite après la guerre, les conditions de vie y étant alors particulièrement difficiles. Le retour de ces travailleurs dans leur pays d'origine a été dû à la présence de membres de leur famille qui les ont aidés à trouver une maison en location et les ont hébergés le temps de la recherche. Connaissant déjà le pays, il leur était également plus aisé de trouver un emploi. Une partie des maisonniers travailleurs n'a toutefois jamais quitté le pays. C'est là une infime minorité si l'on retranche ceux qui, jeunes encore, sont décidés à le quitter et ont la possibilité de le faire dans un délai très bref. Le processus de départ est alors le suivant : le chef de famille part le premier, et trouve un emploi dans la capitale, aidé en cela par les conci-

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

toyens qui y sont déjà installés. Il y travaille quelques années (trois ans en moyenne) afin de réaliser les économies nécessaires à l'installation de sa famille auprès de lui. Dès lors et aussitôt trouvé le logement indispensable, il fait venir les siens et tous se fixent en ville. Ils reviendront régulièrement passer les vacances dans la commune s'ils y ont encore des attaches familiales et, sans doute, après la retraite s'y installeront-ils pour y terminer leurs jours. Seuls quelques maisonniers travailleurs, venus après un séjour à la ville, sont propriétaires de leur maison. Les autres sont locataires, installés dans la commune parce qu'ils y ont trouvé un logement, aussi n'y aura-t-il aucun obstacle à leur départ vers une autre commune ou vers la ville, s'ils y trouvent un travail mieux rémunéré.

Les activités professionnelles de ce groupe sont de trois types. Certaines sont saisonnières : bûcheron, jardinier, journalier, employé dans l'hôtellerie pendant la saison à Bagnoles-de-l'Orne et à Tessé-la-Madeleine. D'autres sont permanentes : employé à l'usine à bois, ouvrier plâtrier, chauffeur...

Sur 20 ouvriers du bourg, du Bois-Nardoux, de Lanfrêne et de L'Aumonde, 7 ont une profession saisonnière et 13 un emploi permanent. Parmi ces vingt personnes on ne dénombre qu'une seule femme : la garde-barrière. Notons également que deux d'entre eux ont leur lieu de travail à l'extérieur des limites de la commune, dans un rayon de 25 kilomètres environ.

Les femmes n'ont pas de profession au sens propre du terme, mais s'adonnent à des occupations rémunérées constituant un troisième type d'activités professionnelles : ménage, journées de couture et surtout « corvées » chez les paysans. La corvée peut se définir comme une demi-journée ou une journée de travail rétribuée en nature. On ira participer à l'arrachage des pommes de terre un après-midi et on recevra un kilogramme de beurre. Toutes ces occupations sont variables et, d'autre part, se font à proximité du domicile.

L'aide des enfants aux plus âgés des maisonniers travailleurs dépend de la proximité des lieux de résidence respectifs. Si les enfants sont fixés à la ville, ils envoient un cadeau de temps en temps et parfois font une visite. Les deux filles de Mme H., qui résident dans le même hameau qu'elle, accomplissent pour leur mère les grosses besognes, celle-ci cousant et donnant quelques légumes en contrepartie.

En période de difficultés les maisonniers travailleurs ont recours à des expédients. A la fin de la guerre, le vol était très répandu, certains maisonniers allant de nuit quérir dans les jardins de leurs voisins paysans ce qui leur faisait défaut. La prostitution qui ne semble servir dans la majorité des cas que d'appoint dans des moments de détresse financière, augmente régulièrement les revenus de deux maisonnières. Ces deux types d'expédients, ajoutés au fait que les maisonniers travailleurs ne fréquentent que rarement l'église, semblent fournir les raisons essentielles de la tension qui existe entre eux et les paysans.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

Ce tableau d'ensemble des maisonniers travailleurs montre combien l'apport du jardin potager, du clapier et du poulailler est nécessaire. Les produits obtenus servent presqu'exclusivement à la consommation familiale. Toutefois, quelques-uns des maisonniers parviennent à revendre de temps en temps des lapins et des œufs. Ce groupe de maisonniers présente un manque de stabilité, commun avec la classe des estivants. Les premiers sont toujours susceptibles de changer de lieu de travail et les seconds de lieu de repos.

Les *vacanciers* qui ne résident que quelques mois de l'année à Haleine sont jaugés sur les apparences extérieures — une maison modeste flanquée d'un jardinet — et sont classés parmi les maisonniers par les gens du pays. Comment ces derniers pourraient-ils en effet juger des ressources de ces « étrangers » ? Les vacanciers sont en majorité originaires de Paris. Généralement propriétaires de leur maison, ils y séjournent pendant une durée variant de un à six mois chaque année. La place de ce groupe de maisonniers dans la vie de la commune est, certes, marginale mais peut prendre de l'importance dans la mesure où ces personnes, ayant atteint l'âge de la retraite, se retireront éventuellement à Haleine. Ainsi, les S. ont acheté leur maison du Bois-Nardoux en 1946 et s'y sont installés définitivement en 1949 après n'y avoir passé que les vacances dans l'intervalle. Les E., retraités depuis quelque temps déjà, résident à Haleine de Pâques à la Toussaint, ce que l'on pourrait considérer comme un stade intermédiaire d'installation dans la commune. Il est permis de supposer que, lorsqu'ils seront trop âgés pour voyager, ils se fixeront soit à Paris où ils résident chez leur fille, soit, ce qui est plus probable, à Haleine. La proximité des stations thermales de Bagnoles-de-l'Orne et de Tessé-la-Madeleine peut être la raison de l'installation dans la commune d'un certain nombre d'anciens estivants non originaires de la région.

A l'exception des « vacanciers », tous les maisonniers pratiquent une économie de subsistance. Les retraités et les rentiers s'en déclarent satisfaits dans la mesure où ils voient leur vieillesse assurée. En revanche les maisonniers paysans se plaignent de devoir continuer le travail trop dur de la campagne à un âge avancé, pour n'en tirer que peu de profit. « Enfin », disent-ils, « on survit quand même ». Pour ce qui est des maisonniers travailleurs, les plus mal lotis, ils trouvent leur situation pénible et instable. La tenancière d'un des débits de boissons dit à ce propos : « Sous la pluie, l'hiver, le maisonnier doit continuer à travailler. S'il est vieux, on ne l'embauche que pour des corvées. Il tombe malade : un mois, deux mois de travail en moins. » Une maisonnière, femme d'un ouvrier couvreur gagnant 350 F par mois, affirme : « Si on n'avait pas le jardin et les lapins, on ne s'en sortirait pas », ce qui est vrai pour la majorité des travailleurs. C'est encore là mettre l'accent sur le fait que l'activité agricole est indispensable au maisonnier pour assurer sa subsistance.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

Relations de voisinage

A l'intérieur de la « classe » des maisonniers, les relations sont mauvaises entre les retraités et les travailleurs, les premiers affichant un certain mépris à l'égard des seconds, « cette bande de romanichels ». Elles ne sont d'ailleurs pas meilleures entre retraités et travailleurs d'une part et maisonniers paysans de l'autre, ces derniers appartenant aux cadres traditionnels de la campagne. A cet égard, les maisonniers paysans rejoignent naturellement la position des exploitants agricoles, dont les rapports avec les travailleurs et les retraités sont des plus tendus.

C'est au Bois-Nardoux que la situation est la moins favorable aux échanges entre les exploitants et les maisonniers (retraités en majorité). Ceux-ci en sont réduits à acheter leur lait au bourg et leur beurre à l'épicier en tournée. Pourquoi les paysans refusent-ils systématiquement de vendre des produits fermiers à leur voisin ? Les réponses sont peu explicites, mais il en ressort toutefois que les exploitants évitent les contacts avec les maisonniers pour deux séries de raisons. La première est d'ordre matériel : à Lanfrêne par exemple, les paysans reprochent aux maisonniers d'être voleurs et affirment avoir dû appeler les gendarmes à plusieurs reprises. C'était à la fin de la guerre, époque difficile où les larcins ont été les plus nombreux. A la suite d'abus de la part des maisonniers qui faisaient paître leurs vaches à la dérobée dans des champs qui ne leur appartenaient pas, les paysans ont interdit de recueillir quoi que ce soit dans les prés, y compris de l'herbe pour les lapins. « C'est nous qu'on sème et c'est eux qui récoltent », disent-ils couramment. La deuxième série de raisons est d'ordre moral. « Les maisonniers sont des gens de rien », dit une fermière en faisant allusion à des cas de prostitution. Par ailleurs, on leur reproche également de ne pas fréquenter l'église, ce qui est exact et dû à la fois au manque d'intérêt et au manque de temps.

Il est certain que les maisonniers n'avaient rien à offrir en échange des faveurs qu'auraient pu leur consentir les paysans, sauf quelques coups de main de temps à autre. Le système des obligations ne s'équilibrait pas et le paysan avait l'impression d'être exploité, lui, sa terre et son travail, sans y trouver une juste compensation. Les maisonniers rendent aux paysans la monnaie de leur pièce et ne tarissent pas à ce sujet. « Les paysans sont trop dévots. Tous... S'ils croient que Dieu s'occupe de leurs singeries. » « Moi, dit une maisonnière, Dieu c'est mon porte-monnaie plein, Diable mon porte-monnaie vide ! » D'autre part — et selon un stéréotype courant — les maisonniers pensent que les paysans, dépendant totalement de la terre, sont jaloux de ceux qui n'en dépendent pas, oubliant qu'eux aussi en sont quelque peu tributaires. Ils attribuent à la jalousie des paysans leur refus de leur vendre des produits, ce qui, à leurs yeux, est « une honte », et prétendent qu'ils agissent ainsi pour les « ennuyer ».

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

En fait, toutes ces récriminations font ressortir le problème de l'intégration des maisonniers, groupe qui a augmenté trop rapidement dans le cadre de la commune dont ils bousculent les structures en jouant des coudes pour se faire une place au soleil. Ce problème est d'autant plus aigu que le nombre des maisonniers est très élevé par rapport à la population totale de la commune.

Si les maisonniers représentent maintenant 74,3 % de la population d'Haleine, il semble d'après les informations recueillies que quelque trente ans auparavant, ils ne formaient qu'une petite minorité.

Voici la répartition actuelle par catégorie et par lieu d'habitation :

TABLEAU 10. — *Répartition des maisonniers selon la catégorie et le lieu d'habitation.*

	Le Bourg	Le Bois-Nardoux	L'Aumonde-les-Corvées	Lanfrêne	Total	Pourcentage
Maisonniers paysans	2	3	1	—	6	9,7
Maisonniers retraités et rentiers	11	11	2	—	24	38,7
Maisonniers travailleurs ..	9	3	4	3	19	30,6
Maisonniers vacanciers ...	7	2	—	—	9	14,5
Non identifiés .	3	—	1	—	4	6,5
TOTAL	32	19	8	3	62	100

Comme pour le tableau 9, le décompte se fait en maisons, chaque toit pouvant abriter plusieurs personnes ayant entre elles divers liens de parenté (cf. p. 32, n. 4). La catégorie des retraités ressort comme de loin la plus nombreuse : ses membres sont installés surtout au bourg et au Bois-Nardoux. Si l'on ajoute à ce groupe le faible pourcentage des maisonniers paysans, on comprend pourquoi, si souvent, on entend dire d'Haleine que c'est un « village de retraités » ou un « village de vieux ». De plus, le pourcentage relativement élevé de vacanciers permet d'envisager, au cas où ceux-ci se fixeraient dans la commune, une augmentation sensible des retraités. Il apparaît, d'ores et déjà, que le nombre de nouveaux retraités qui s'installeront à Haleine dans les dix années à venir sera excédentaire par rapport au nombre des décès que l'on peut envisager parmi les plus âgés des retraités actuels pour la même période. A ce groupe de personnes âgées pratiquant une économie de subsistance s'opposent les travailleurs. Seuls les 30,6 % de l'ensemble des maisonniers prennent part à la vie économique du pays, ce qui est peu. C'est au sujet de ces travailleurs, et dans la mesure où il n'y en avait que fort

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

peu quelques dizaines d'années auparavant, qu'on pourrait parler de prolétarisation de la campagne. Cependant quelques-uns d'entre eux seulement sont d'origine paysanne. Il n'y a donc pas eu, dans la majorité des cas, conversion de travailleurs de la terre en ouvriers.

On peut dresser de la situation le tableau suivant :

Maisonniers retraités.	Maisonniers paysans.	Maisonniers travailleurs.	Maisonniers vacanciers.
Plus de 60 ans		Toutes classes d'âge	
Économie de subsistance		Activité économique	Activité économique extérieure à la région ou économie de subsistance
38,7 % + 9,7 % = 48,4 %		30,6 % + 14,5 % = 45,1 %	
POPULATION STABLE		POPULATION INSTABLE	

Le problème posé par les maisonniers est donc le suivant : cet ensemble est composé de deux groupes dont l'un, comprenant des personnes âgées et inactives, est majoritaire et stable alors que l'autre, celui des travailleurs, ayant une activité économique, est minoritaire et sans stabilité.

C'est cette opposition entre le groupe majoritaire de personnes âgées et stables et celui des travailleurs, actifs économiquement et instables, qui nous semble caractériser la population des maisonniers et en former le problème critique.

COMMERCE LOCAL ET CIRCUITS COMMERCIAUX A HALEINE

par

JEAN-CLAUDE MULLER

Les systèmes de vente et d'achat se sont profondément modifiés depuis quelques années dans la région d'Haleine. Aujourd'hui, les circuits de distribution à domicile par camionnette sont devenus de règle

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

et les marchés hebdomadaires qui existent encore dans quelques localités voisines sont de moins en moins fréquentés[1]. Les habitants d'Haleine ne s'y rendent plus s'en remettant aux circuits pour une bonne part de ce qui touche à leur approvisionnement, car tout ce qu'on avait coutume d'acheter au marché est offert maintenant sur les magasins ambulants. Mais il existe tout de même un commerce local et des réseaux assez lâches de vente et d'achat de la production locale, basés sur les relations inter-personnelles. Bien que ce commerce soit peu important, nous avons toutefois voulu savoir à quoi il correspondait.

Le commerce local

Malgré le nombre élevé des circuits de distribution itinérante, le bourg possède encore trois fonds commerciaux. Ce sont principalement des débits de boisson, la plupart du temps déserts mais auxquels une ou plusieurs licences supplémentaires permettent de vendre du tabac, de l'épicerie, etc. dans le même local. Le nombre de ces cafés-magasins semble trop important par rapport au chiffre de la population (bien que l'établissement n° 3 n'ait que la petite licence, dite de restauration). Aucun de ces commerces n'est rentable ni à même de faire vivre à lui seul le propriétaire et sa famille. Les trois commerçants ne tirant des débouchés locaux qu'une partie de leurs revenus, pratiquent donc pour subsister, d'autres activités que l'on désigne comme du « bricolage ». Cette situation anormale (une seule boutique suffirait amplement) est due à des causes faciles à déceler à partir de l'analyse de chacun des cas.

Cas n° 1. — Le café est tenu par un couple dont la femme est originaire de la région et le mari de la Basse-Bretagne. C'est aussi un dépôt de pain et de journaux. On y vend, surtout aux estivants, des cannes à pêche et des fournitures adéquates. On y délivre de l'essence pour moteurs à deux temps (60 litres par semaine). Le boulanger de La Chapelle-Moche passe chaque jour sauf le lundi pour apporter le pain et reprendre les miches invendues de la veille. La moyenne des ventes de pain se situe entre 400 et 450 kilogrammes par semaine. Ceci ne laisse qu'un bénéfice minimum (3 %) sur un chiffre d'affaires de 320 F par semaine. La plus grande partie des revenus provient de la vente des boissons qui double pendant les mois d'été grâce à la présence des estivants. Cependant on remarque en 1962, année de l'enquête, un change-

1. A Haleine, on pouvait se rendre à trois marchés hebdomadaires, qui ne se tenaient pas le même jour. Le plus important est encore celui de La Ferté-Macé (5 614 habitants) situé à 11 kilomètres. Les deux autres sont ceux de Couterne et de La Chapelle-Moche qui n'ont presque plus d'importance. Ces deux dernières localités sont les centres d'achat des habitants d'Haleine lorsqu'ils veulent se procurer quelque chose qu'ils ne trouvent pas chez le commerçant itinérant.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

ment d'attitude : les affaires ont décliné sur ce plan car les vacanciers préfèrent acheter ce dont ils ont besoin dans les localités voisines où le choix est plus grand et les prix moins élevés[1].

Le relevé de la feuille d'impôts de l'établissement montre assez bien les proportions des ventes :

— ventes au détail imposables : 2 400 F.

— ventes de boissons imposables : 5 000 F.

Le mari possède une scie mécanique qu'il met au service des habitants des alentours. Il était autrefois mécanicien sur cycles et continue à réparer ceux des environs et à vendre des accessoires. Le précédent propriétaire « faisait aussi le vélo » selon l'expression locale, mais cette activité n'est plus d'un très bon rapport, les bicyclettes étant de plus en plus remplacées par des mobylettes, entretenues et réparées dans des garages de Couterne et de La Chapelle-Moche. Pendant les récoltes et lors des travaux nécessitant une main-d'œuvre pour quelques jours seulement, le mari est embauché par les agriculteurs de la localité. La femme s'occupe d'une basse-cour avec volailles et lapins — dont quelques-uns sont élevés pour la vente — et d'un jardin potager pour la consommation familiale.

Cas n° 2. — Le débit est tenu par un veuf originaire des environs de Carentan qui s'est muni des licences de restaurant, débit de boisson, tabac, mercerie et épicerie. Ancien garçon de café issu d'une famille rurale et retourné à la terre — il garde d'ailleurs encore un champ et deux bœufs —, il s'était nanti de toutes licences pour sa femme, auvergnate, rencontrée à Paris, décédée il y a quelques années. Il a repris, sitôt la guerre terminée, l'ancienne épicerie d'Haleine tenue par une vieille dame. Les ventes ne sont pas très importantes car les prix sont plus élevés que ceux des concurrents, puisqu'il s'approvisionne au détail chez l'un de ceux-ci qui passe en camion à Haleine. La boutique est en principe ouverte de 6 heures et demie le matin à 2 heures de l'après-midi. Deux ouvriers qui travaillent à Haleine y prennent pension. C'est le patron lui-même qui cuisine. L'après-midi, il travaille son champ ou son jardin mais le plus souvent il effectue divers travaux pour des personnes de la commune, dont cinq veuves qui l'emploient à plein temps pour les tâches pénibles. Comme le besoin de domestiques salariés ne se fait pas sentir dans la majorité des petites exploitations de la région qui ne nécessitent que quelques coups de main certains jours du mois, ou pendant les grands travaux agricoles, le restaurateur est très demandé et doit souvent refuser du travail faute de temps. Son commerce fait fonction de magasin de secours ; la plupart des habitants d'Haleine ne s'y rendent que lorsqu'ils ont oublié de se procurer quelque chose chez leur fournisseur habituel. Il est à noter que sa clientèle est formée par

1. Aux dires des commerçants, ils auraient tendance à ne pas s'intégrer dans l'économie locale et à vivre chacun pour soi.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

les mauvais payeurs de l'endroit qui n'ont jamais d'argent et viennent acheter à crédit, chose qui leur est refusée ailleurs.

Au début de son installation à Haleine, cet exploitant-commerçant laissa l'administration du magasin à sa femme pour s'occuper de son exploitation agricole qu'il vendit à la mort de cette dernière. Le magasin ne formait pas l'essentiel de ses activités, mais il en avait espéré davantage. Les conditions lui avaient semblé favorables car il n'y avait pas de concurrence au village même. Cependant il n'avait pas prévu les circuits itinérants qui se multiplièrent à la même époque. Cette concurrence, jointe à un barême de taxations différent, plus élevé pour le commerçant indépendant que pour une coopérative, et à l'impossibilité d'obtenir toutes les marchandises aux prix des chaînes d'achat ou chez les grossistes, en raison de la trop faible vente, ne firent pas aboutir ses projets. En réalité, son commerce n'a fait que prendre la succession de l'ancienne boutique. Les habitants se sont mis à acheter au camion plutôt qu'au marché et se sont totalement désintéressés de son magasin.

Cas n° 3. — Trois demoiselles de Flers (40 kilomètres d'Haleine) qui résidèrent longtemps à Tessé-la-Madeleine exploitent une petite auberge pour touristes. Les habitants du village ne s'y rendent jamais par suite de différence de mentalité et de mauvais rapports de voisinage. L'essentiel de leurs revenus provient de leur travail de cardeuses de matelas, de rempailleuses de chaises et de courtepointières pour une maison d'Alençon.

Quelques « curistes » de Bagnoles-de-l'Orne s'arrêtent le dimanche pendant la saison des bains pour y déjeuner et leur nombre semblerait augmenter quelque peu cette année. Les propriétaires du café vivent en grande partie du produit de leur jardin et de leur verger, n'achetant pour elles que quelques boîtes de conserves et des pommes de terre. Elles commandent la nourriture à l'avance pour les rares voyageurs qui avertissent de leur passage et la carte habituelle n'affiche que pâté, viande fumée, saucisson sec et œufs.

Avec l'autorisation du maire, les trois demoiselles s'établirent à Haleine à l'instigation de leur père, retiré dans la commune depuis plusieurs années afin d'ouvrir une auberge pour touristes, mais qui devait plus précisément servir de salle d'attente pour les patients — et ceux qui les accompagnaient — d'un guérisseur célèbre, un des plus connus de France. Ce dernier habitait la maison d'en face et l'on défilait chez lui toute la journée, quelquefois jusqu'à minuit. Exerçant maintenant dans une localité mieux située, son départ a été durement ressenti. Il est probable que sans sa présence, l'autorisation d'ouvrir cette auberge eût été refusée. Celle-ci sert aussi de dépôt de lait, ce dont il sera parlé plus loin.

On dénombrait déjà à Haleine, durant les vingt-cinq précédentes années, trois débits de boisson. Tous les cafetiers qui s'y succédèrent « bricolaient » aussi. La situation n'a donc guère changé, mais il semble

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

que l'on consommait davantage, en particulier lors des déplacements aux foires et aux marchés, pendant lesquels on s'arrêtait à l'aller et au retour. On avait aussi, de l'avis général, l'habitude d'aller plus souvent au café. Les taxes étaient moins lourdes et laissaient davantage de bénéfices qu'aujourd'hui et il était possible de vivre avec un chiffre d'affaires moins élevé qu'actuellement. Le trafic à l'intérieur du canton était plus intense, alors que maintenant le transit routier, très important, ne profite pas au village. Les seules et rares voitures qui s'arrêtent sont celles des habitants des alentours qui ont affaire dans le voisinage.

En utilisant les normes locales, dans quelle catégorie sociale peut-on placer ces commerçants? On ne peut s'empêcher de tracer un parallèle avec les maisonniers : tout comme eux, ils tirent une partie de leur subsistance du jardin et de la basse-cour et travaillent aussi selon les occasions. Eux-mêmes admettent le parallèle, pas spontanément toutefois... — mais ne manquent pas d'insister sur ce point : ils se considèrent comme mieux placés économiquement et soulignent que leurs gains sont, malgré tout, plus élevés et surtout à peu près constants et réguliers. Il faudrait aussi connaître de façon plus précise le montant des épargnes de chacun d'eux. Aucun n'est venu jeune à Haleine et ce sont les économies réalisées antérieurement qui ont servi à racheter le fonds. D'extraction campagnarde, ils ont tous travaillé d'abord à la ville et se sont ensuite retirés à la campagne dans leur région. On peut les considérer comme une « aristocratie de maisonniers », un peu mieux lotis que les autres mais guère plus, cette existence leur permettant de vivre tout en n'entamant leurs économies — ou ce qui en reste — que le plus tard possible. Ils ont en somme des activités de pré-retraités. On n'est pas épicier, mercier ou restaurateur de père en fils dans ces cas-là. Ce n'est pas un métier, mais c'est une fonction que l'on prend à partir d'un certain âge et qu'aucun jeune n'aurait l'idée de briguer.

On constate aussi que ce travail est plutôt considéré comme un travail de femme, secondée par le mari pour les gros travaux. L'idéal clairement exprimé dans la contrée — sauf si le magasin est important — est que la femme soit au magasin ou au débit de boisson et que le mari ait un travail à plein temps ailleurs. Ces commerçants ne se comparent ni ne se définissent par rapport à ceux de la ville, que l'on connaît mal, ni exclusivement par rapport à des critères et des concepts de rentabilité car vivre uniquement du commerce ne peut être envisagé ici. Cette éventualité n'est pas postulée au départ ni même en théorie. « Prendre une patente » signifie simplement « ajouter une corde de plus à son arc » pour celui qui en a les moyens. On se classe par rapport au voisin plutôt que par rapport au commerçant itinérant qui fait partie d'un autre monde affilié à celui des « gros », des « trusts », des « syndicats », des « coopératives », — termes interchangeables dans les récriminations des petits commerçants — en bref à tout ce qui a trait à une quelconque organisation. La technique et la stratégie du commerce sont

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

à peu près ignorées. La notion de base, seule appliquée, est : « J'achète, puis je revends plus cher. » Il est nécessaire de tirer parti de la moindre possibilité offerte par la région, le lieu d'habitation, sa propre histoire personnelle et l'histoire locale du moment, pour essayer de gagner quelque chose. On travaille en faisant de la microspéculation quotidienne.

La vente du producteur au consommateur

Cette microspéculation se retrouve dans les modalités qui régissent les ventes directes au voisin, car quelques denrées de la production locale se vendent dans la commune même. Toutefois, on s'approvisionne de moins en moins chez le voisin paysan, puisque le camion passe. Mais ce n'est pas la seule raison : les paysans rechignent de plus en plus à vendre au détail, assurés qu'ils sont de tout vendre en bloc grâce au nouveau système exposé plus loin.

Plusieurs éleveurs d'Haleine vendent du lait à des particuliers. Les quantités débitées sont infimes et varient entre deux et quatre litres par jour. Ces éleveurs desservent certains de leurs voisins et ne changent de clients ou n'en prennent de nouveaux que rarement. Ils agissent ainsi pour rendre service aux personnes avec lesquelles ils sont liés par diverses prestations de toutes sortes : on est entre « obligés » selon le terme, ou on « arrange » les voisins avec lesquels on a des affinités. Cette manière de faire est employée pour les « obligations » non codifiées, contrairement à la corvée, par exemple, qui est précisément définie : un service en vaut un autre que l'on estime devoir rendre d'une manière ou d'une autre.

Depuis quelques années existe un débit de lait à Haleine qui vend le lait plus cher que dans les fermes. On pourrait penser qu'il était inutile d'en ouvrir un, compte tenu de la faible quantité détaillée : 10 à 12 litres par jour et le double en période de vacances. La raison en est simple : après le décès de l'épicière (cas n° 2) qui vendait le lait de l'exploitation de son mari, ce dernier déclara vouloir cesser la vente. A cette même époque, le marchand de bestiaux local décida lui aussi de ne plus vendre aux particuliers. Ces deux personnes étaient les principaux pourvoyeurs de la commune, aussi les propriétaires du débit (cas n° 3) demandèrent-elles au maire l'autorisation d'ouvrir un dépôt, ce qui leur fut accordé. Mais en réalité, le marchand de bestiaux garda ses clients pour des raisons de tactique politique locale.

La crème, le beurre, les volailles, les lapins et les œufs peuvent être acquis de deux façons. On se pourvoit chez des voisins paysans ou maisonniers fermiers quand la chose est possible ; il y a toute une comptabilité de la répartition entre les besoins de la consommation familiale et la vente en fonction des couvées et des portées qui ont ou n'ont pas réussi. Toujours est-il qu'on achète à « son » paysan ou à « son » maisonnier et que ceux-ci ont leurs clients et n'en prennent pas

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

d'autres. La seconde manière est utilisée par les personnes qui ne trouvent pas à s'approvisionner chez les fermiers. Elles achètent à l'épicier et l'on voit cette situation apparemment paradoxale — si l'on oublie le rôle des relations inter-personnelles dans ce genre de marché — qui fait que l'épicier achète le beurre et les œufs aux fermiers pour aller les revendre plus cher quelques maisons plus loin. Comme pour le lait, c'est le même processus qui joue, les bonnes relations de voisinage et la connaissance mutuelle étant les meilleures garanties de l'approvisionnement sur place.

Les gens établis depuis peu nouent assez difficilement des relations, surtout au bourg. Il faut quelquefois plusieurs mois pour situer quelqu'un et plusieurs années pour le jauger. On cite le cas de voisins qu'il a fallu côtoyer pendant trois ans avant de s'en faire une idée claire. Ce sont surtout les résidents du bourg qui se voient obligés d'acheter à l'épicier. Comme ils ne sont pas dans la région depuis très longtemps et que les exploitants ne gardent leurs clients que par habitude et pour ne pas les mécontenter, on les décourage dès qu'ils veulent acheter directement au producteur.

Les cultures maraîchères semblent, elles, réservées strictement à la consommation familiale compte tenu de certains échanges de plantes nécessaires mais employées en petites quantités — condiments par exemple — que l'on prend chez le voisin qui en a la spécialité. Une exception est faite pour les pommes de terre : on cherche à se constituer sa réserve pour l'hiver en se la procurant chez un exploitant du voisinage.

Le commerce itinérant

Raisons de son développement. — La désaffection à l'égard des foires et des marchés, intervenue dès la fin de la guerre, a pour cause principale la motorisation des marchands de bestiaux allant de pair avec celle des commerçants de détail. La nécessité pour les paysans de se rendre à la foire ou au marché a singulièrement diminué depuis que l'on peut faire venir chez soi le marchand de bestiaux pour traiter directement avec lui. Auparavant, il fallait se lever de très bonne heure, à 3 heures du matin, pour être à pied d'œuvre dès 7 heures à Domfront (3 951 habitants, foire principale de la région, située à 21 kilomètres). On s'en allait à pied, quelquefois en carriole, ce qui prenait beaucoup de temps alors qu'actuellement, non seulement les marchands se déplacent pour examiner et chercher le bétail mais encore livrent à domicile les jeunes animaux que l'on désire acheter, en particulier les veaux et les porcs. Si le fermier pratique l'élevage et désire acquérir des veaux, il avertit un marchand qui passera bientôt avec un choix de très jeunes bêtes de quinze jours à un mois et l'on prendra celui ou ceux qui semblent les plus susceptibles de donner des animaux de boucherie[1]. Ce système

1. Il en va tout autrement avec les bêtes sélectionnées, ceci ne vaut que pour les bêtes de boucherie.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

permet de choisir entre plusieurs animaux, tout comme à la foire ou au marché, mais évite tout déplacement et permet de décider tranquillement.

Les porcelets dont on veut se débarrasser sont pris en charge par un marchand de porcs de Madré qui s'occupe spécialement de ces animaux dans les départements de l'Orne et de la Mayenne (200 achetés et vendus en une semaine). Une partie des gorets est aussitôt revendue aux autres agriculteurs qui n'élèvent que pour leur consommation personnelle un ou deux cochons par an mais n'en assurent par la reproduction[1]. En agissant de cette façon, le marchand ne fait pas qu'éviter aux éleveurs de se rendre au marché, mais leur donne la certitude de tout vendre en une fois car on ne refuse pas un goret sur une portée, on la prend tout entière alors qu'au marché ou à la foire, on risque de se trouver embarrassé par un ou deux porcelets avec lesquels on doit revenir à la ferme.

Il en va de même avec le gros bétail. Aujourd'hui, les baisses de dernière minute à la fin des foires sont évitées car tout marchand sait bien que son concurrent sera appelé dans les jours qui suivent, dans la mesure où l'éleveur ne lui est en rien redevable (prêt de terre, de fourrage, avance d'argent), chose qui arrive tout de même assez fréquemment, les marchands de bestiaux réinvestissant leurs bénéfices sur les terres dont ils usent à des fins politiques et commerciales sous couleur d'obliger les exploitants. Malgré les avantages de ce système de vente, quelques éleveurs, âgés de plus de 40 ans, regrettent le marchandage et la discussion sur la place de foire, le choix effectué de cette façon étant considéré comme la meilleure garantie — non prouvée — de ne pas être dupe. On se méfie à juste titre du marchand que l'on appelle chez soi mais on oublie un peu facilement que c'est le même qui travaillait dans les foires avant l'extension de la motorisation. Ce que les exploitants regrettent en fait, c'est d'avoir de moins en moins l'occasion de traiter de paysan à paysan.

Si la foire n'est plus nécessaire pour la vente et l'achat des bestiaux, le marché hebdomadaire ne l'est plus pour l'approvisionnement domestique. C'est également au début de l'après-guerre que la vente à domicile se généralisa partout dans la contrée et prit un vaste essor, aucune ferme n'échappant à la visite des marchands ambulants. Les plus défavorisées — qui sont très rares — ne voient passer leurs fournisseurs que tous les quinze jours. La plupart des hameaux voit défiler deux ou trois camions par semaine, qui suivent des parcours différents, tous parfaitement organisés.

Cette manière de procéder permet aux épiciers de ramasser les pro-

1. Les porcelets sont vendus « à la traverse », à la période où ils sont âgés de quarante jours à deux mois au plus et où leur augmentation de poids accuse une livre par jour. Ces fluctuations rapides ne permettent pas la vente au poids ni la revente qui suivra immédiatement après. Les gorets sont évalués et estimés en regard de leur conformation qui conditionne en une certaine mesure leur hypothétique rendement futur.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

duits de la ferme — volailles, lapins, œufs, crème et beurre — lors de leur passage. On peut pratiquement tout faire prendre chez soi et tout y recevoir. Mais ne nous y trompons pas ; on se rend encore aux foires importantes, en assurant toutefois plaisamment que c'est surtout « pour voir » et pour « se voir » car foires et marchés étaient aussi les seules distractions des fermiers et contribuaient à maintenir et à affermir les liens sociaux par les contacts avec les exploitants d'autres communes.

État actuel des circuits. — Haleine est desservie par 14 maisons de commerce différentes effectuant des circuits fixes. Le nombre des circuits fixes et réguliers est de 21 par semaine sur l'ensemble de la commune. Un même marchand peut effectuer plusieurs circuits dans la commune, par des trajets différents, échelonnés sur une semaine. Les hameaux ne sont donc pas toujours touchés par les mêmes circuits et leur position géographique a quelque incidence sur leur répartition. On notera que La Rênière n'est fréquentée que par un épicier qui s'arrête sur la route du retour. Ce hameau fait partie intégrante de Couterne aussi n'y a-t-il aucune raison d'y faire du commerce ambulant. Le Bois-Nardoux a l'avantage de se trouver sur la grand-route, c'est pourquoi on y dénombre quelques circuits de plus qu'à Lanfrêne et à L'Aumonde. Mais c'est le bourg qui attire la plus grande variété de tournées. Le boucher et le poissonnier qui s'y arrêtent n'ont pas seulement pour clients les ouvriers et les retraités qui n'élèvent pas tous des poulets et des lapins : comme leur temps de passage dure près d'une heure, les habitants des autres hameaux s'arrangent pour être sur les lieux à l'heure dite. On vend au bourg proportionnellement plus de légumes qu'ailleurs ; les habitudes alimentaires sont plus variées que dans les fermes et les ouvriers et les retraités du bourg n'ont pas tous un jardin potager. Contrairement à ce qui se passe ailleurs, ce n'est pas le porte à porte qui est pratiqué ici. Il y a plusieurs arrêts desservant chacun quelques maisons. Les marchands s'accordent pour remarquer au bourg une attitude moins circonspecte et méfiante que pendant les arrêts dans les cours de ferme, ce qui serait explicable, selon eux, par le fait que la population de l'endroit n'est pas composée en majorité de fermiers.

Les tournées. — Les tournées les plus importantes numériquement et faisant le chiffre d'affaires le plus élevé sur ce territoire restreint, sont celles des épiciers. C'est d'elles dont nous allons parler principalement car elles sont les plus intéressantes par la méthode employée.

Les premières tournées de commerçants établies dans le pays commencèrent très tôt, en 1919, inaugurées par un épicier précurseur, M. Le. de Thubœuf, qui fut un des seuls à travailler ainsi pendant près de vingt ans. Le premier véhicule fut une carriole tirée par un cheval, remplacée dès 1923 par une automobile. Le rayon d'action ne dépassait pas 3 à 4 kilomètres. L'automobile ne s'arrêtait que chez les clients connus ou dans les fermes groupées. Il est à retenir que la prise en charge

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

du beurre et des volailles n'intervenait pas à cette époque ; on se contentait d'enlever les œufs seulement. Malgré les livraisons à domicile, les fermières se rendaient encore au marché voisin pour écouler leurs produits.

Dès 1946, la prospection en grand commença d'une manière toute empirique, avec des véhicules mal adaptés à leur fonction. Les camionnettes spéciales, véritables magasins ambulants, transportant pratiquement toutes les denrées de l'épicerie de départ, ne furent utilisées que plus tard. Ce fut le fils de l'épicier déjà cité plus haut qui se mit à visiter les fermes les unes après les autres. L'époque semblait bien choisie car, selon une opinion entendue plusieurs fois dans la contrée, la fin des guerres amènerait des changements dont les plus habiles doivent savoir profiter. Plusieurs commerçants citent volontiers ce raisonnement pour expliquer la naissance du nouveau commerce.

Les clients qui avaient déjà l'habitude de s'approvisionner au village, le firent chaque semaine au camion de passage. Le nouveau système était expliqué à l'acheteur éventuel qui faisait part de son approbation ou de son refus la semaine suivante. On utilisa aussi, par exemple, l'arsenal publicitaire des journaux de coopératives indiquant les prix, primes et avantages pour tenir les acheteurs au courant des nouveautés, des « bonnes affaires » et de l'évolution des prix.

Actuellement, les tournées d'épiciers se sont plus ou moins stabilisées de la manière suivante : on rayonne à partir du magasin de départ en circuits de 10 à 16 kilomètres de long dans un rayon de 4 ou 5 kilomètres, en visitant le plus de clients possible, en moyenne 20 à 25 par tournée. Une tournée type se fait en 4 heures : le marchand part le matin, rentre chez lui pour déjeuner et repart dans l'après-midi pour effectuer un autre circuit. Il traite au maximum avec 65 personnes dans la journée, la moyenne se situant entre 40 et 50. Il travaille toute la semaine, matin et après-midi, et il lui arrive de vendre sur le territoire de 12 communes différentes. Chaque circuit d'épicier est hebdomadaire et la moyenne est de 10 circuits par semaine et par épicier. Mais ce ne sont pas les clients qui se trouvent sur le circuit, c'est ce dernier qui est établi d'après les clients : un seul de gagné ou de perdu peut le modifier bien qu'on y répugne du fait des perturbations apportées à l'horaire qui est fixe à un quart d'heure près, car les clients attendent et n'aiment pas être dérangés dans leurs habitudes. On n'établit pas un circuit rationnellement, on essaye de l'exploiter au mieux, selon la dispersion des acheteurs.

Le recoupement de ces tournées conduit à des situations paradoxales : le commerçant roule 1 à 2 kilomètres avant de s'arrêter à la première ferme, négligeant le bourg d'où il est parti, et sa périphérie immédiate, qu'il considère comme trop rapprochés de son magasin. C'est alors un concurrent venu d'une autre commune qui vend sur « son » territoire, quelquefois dans le périmètre immédiat de sa propre maison, voire dans la maison d'à côté. Tout ceci met le commerçant à la merci du

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

consommateur qui peut à tout moment changer de fournisseur à propos d'une quelconque vétille relative au prix des marchandises. Il arrive qu'on change de fournisseur pour assouvir une petite vengeance, surtout si on a l'impression que le voisin est mieux considéré par l'épicier. On passe alors avertir le concurrent pour qu'il veuille bien étendre un peu son circuit. En fin de compte, plus qu'un service, c'est une relation de personne à personne qui s'instaure. La marchandise vient d'une coopérative ou d'une chaîne d'achat, mais on n'oublie pas que c'est X. et non pas Y. qui en est le gérant. C'est plus une compétition entre individus qu'entre grandes firmes ; le commerçant connaît tous ses clients et sait souvent à l'avance ce qu'on va lui acheter de préférence dans telle ou telle ferme.

Être connu dans la région est un atout majeur, surtout pour celui qui est le « fils de son père » et qui tutoie ceux de sa classe d'âge et ses cadets. Le contact personnel avec ses clients est si important que le principal épicier des alentours, M. Le., fils, affilié à une chaîne d'achat et possédant trois camions, passe en alternance avec son commis tous les quinze jours sur ses circuits pour garder le contact. Le seul moyen de maintenir sa clientèle est de travailler « à la confiance » selon l'expression locale. Les susceptibilités de chacun sont connues et le marchand a l'habitude des personnes qu'il connaît bien. Les services rendus aux clients se manifestent encore par la livraison à domicile à partir d'une certaine quantité commandée, en dehors des tournées ou en ménageant un jour libre pendant la semaine pour ce genre d'affaires. Certains clients s'arrogent des privilèges, exigeant qu'on leur garde un lot de marchandise aux anciens prix, lors d'une hausse, lot personnel qui leur sera débité petit à petit dans les semaines à venir. Quelques-uns profitent du passage de l'épicier pour vendre quelques produits du jardin dont ils n'ont pas l'emploi (par exemple : 350 grammes d'ail dont les feuilles vont pousser ou une salade qui va monter en graine et qu'il faut enlever tout de suite). La crainte de mécontenter un client fait souvent accepter de tels marchés.

Le camion est aussi une sorte de gazette locale. Le temps passé à deviser à demi-mots sur les potins et les événements de la région est évalué à 1/5 ou à 1/4 du temps des tournées. Le commerçant fait office d'agent de renseignements sur les prix en vigueur car tout le monde ne lit pas le journal. Même si les fermières n'ont rien à vendre, elles s'inquiètent des cours, annoncent quand il y aura des volailles à venir chercher, etc. Les épiciers qui font les meilleures affaires et avec lesquels on aime le mieux traiter sont ceux qui achètent aussi à la ferme lors de leur passage hebdomadaire. On leur vend le beurre, les œufs[1], denrées principalement commercialisées, mais aussi les volailles et les lapins. La période la plus active est, bien entendu, la mi-décembre. Il n'y a

1. Les œufs sont comptés par « poignées » (une poignée = 6 œufs, 3 par main) et les poids s'expriment en livres.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

pas de discussion comme au marché, ce que regrettent quelques vieilles fermières, car les ventes se font au poids, selon un cours fixé d'avance.

Les circuits sont plus ou moins stabilisés aujourd'hui, mais on trouve encore des « commerçants pirates » — des « chineurs » comme on les appelle — qui tentent de s'infiltrer dans des fiefs bien établis, en essayant d'implanter de nouveaux circuits qui ne persistent en général pas longtemps. Cette prospection, aujourd'hui que chaque ferme est desservie depuis plusieurs années, n'a plus sa raison d'être.

Sur toute l'étendue de la commune d'Haleine, des marchands de tissus, d'habits passent aussi en camions, selon un calendrier plus ou moins fixe, une fois toutes les six semaines environ. Deux boulangers passent aussi à Haleine où on ne fait plus son pain depuis environ quarante ans, ainsi qu'un boucher-charcutier et un poissonnier. Les tournées de ces deux derniers sont un peu différentes : ils passent deux fois par semaine avec des camions spéciaux et desservent les bourgs où ils avaient quelquefois déjà un dépôt local de vente qui était utilisé également deux fois par semaine. On trouvait un de ces dépôts au bourg, fréquenté par le boucher et le poissonnier qui l'ont déserté après l'achat de leur camionnette. Leurs circuits sont plus longs : ils ne s'arrêtent que dans les agglomérations relativement importantes, négligeant les routes secondaires et les hameaux. Deux grossistes passent aussi à Haleine, mais irrégulièrement et sur demande seulement. Ceux-ci approvisionnent les détaillants épiciers et les collectivités. A Haleine, les deux collectivités — la Maison familiale d'apprentissage rural et l'école libre — y ont recours quelquefois ainsi que l'épicier (cas n° 2). Trois bouchers de Couterne livrent sur commande le vendredi et le samedi, mais n'ont pas établi de circuits à proprement parler.

La comptabilité paysanne

Lors des achats, la question toujours posée, qui revient comme un rituel, est celle de « l'article réclame ». Il y a un stéréotype du « qu'avez-vous en réclame cette semaine ? ». Presque tout est choisi en fonction des prix et des primes, mais d'une façon qui peut sembler illogique dès qu'on y regarde de plus près.

Il y a une curieuse attitude vis-à-vis de la nourriture achetée à l'extérieur : que n'achète-t-on une caisse de vin ou 30 kilogrammes de sucre lorsqu'on est averti d'une hausse prochaine ? Le marchand peut bien annoncer cette hausse et inciter à profiter des anciens prix, c'est en pure perte car on lui demande seulement la faveur de garder de la marchandise à l'ancien prix pour la semaine suivante. Dès qu'il faut une mise de fonds quelconque, fût-elle minime, on se dérobe, même si on a la possibilité de le faire. Les rabais sur la quantité ne sont pas demandés et s'ils sont proposés, ne sont pas utilisés. Si un article n'est

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

pas « en réclame », mais le sera au cours de la semaine qui suit, on reporte l'achat pour gagner 20 ou 30 centimes. La prétendue avarice paysanne calcule ses intérêts en petit, mais pas en grand. On peut tenter d'expliquer cela par la rareté de l'argent liquide à la campagne, ce qui reste à démontrer[1]. Mais comme les familles aisées agissent en cela de la même façon que les familles pauvres, il est probable que l'on ne dissocie pas rationnellement marchandises périssables et marchandises moins rapidement périssables, malgré les conseils du marchand et que le tout est englobé dans une notion n'allant pas au-delà de « les provisions de la semaine ».

Ce qui porte fermières et maisonnières à pratiquer la vente-achat hebdomadaire avec l'épicier incite aussi à noter deux attitudes différentes vis-à-vis de l'argent. Il y a ce qui est dit « rapporter » et qui est en général du ressort de l'homme, en gros l'élevage et la culture des céréales, et ce qui est dit ne laisser aucun bénéfice, les activités de subsistance — jardin et basse-cour —, du ressort féminin. L'argent liquide fourni par cette dernière catégorie de travaux est destiné à acheter les aliments que l'on ne peut produire à la ferme et à couvrir les dépenses d'entretien de domestiques.

L'argent provenant des activités qui « rapportent » est envisagé dans une autre perspective. Il y a là deux manières distinctes de calculer. L'argent de la basse-cour relèverait en somme de la même notion que l' « argent du ménage » chez les salariés, mais provenant de source différente et comptabilisé de façon tout autre que l'on pourrait schématiser de la façon suivante :

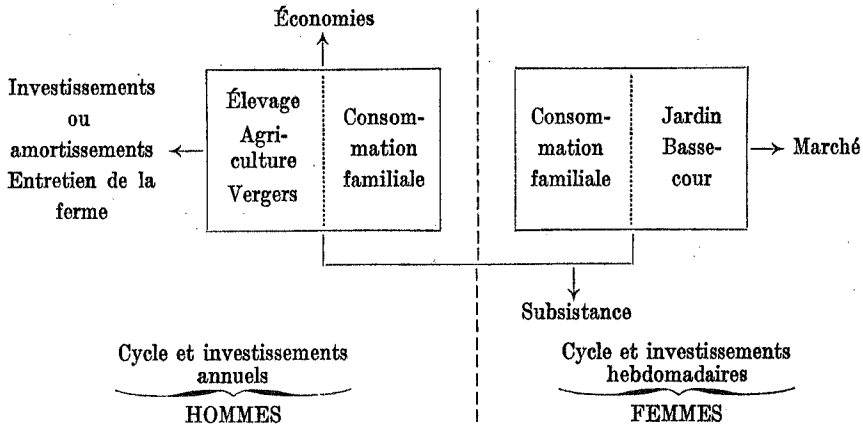

On est ici en présence de deux caisses distinctes subordonnées à deux temps sociaux différents et il n'y a pas passage de l'une à l'autre. On voit que le chemin du « bas de laine » est à sens unique. Le camion est bien une réinterprétation du marché qui n'a pas affecté le système

1. D'après les renseignements d'un comptable d'une Caisse d'Épargne de la région, certains fermiers effectueraient des retraits de l'ordre de 5 000 à 10 000 F lors du mariage de leurs enfants.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

comptable du paysan : c'est le marché chez soi. L'exploitant commence seulement à planifier son budget. La jeune génération, en particulier, calcule différemment et utilise les rabais sur la quantité. Autrefois, les fermières se rendaient aux marchés des environs et achetaient ce qu'il fallait pour la semaine ; si l'on oubliait quelque chose, on s'en passait. Plus on avait vendu, plus on achetait sur la place. On trouve encore cette attitude lors du passage du camion : une fermière qui a bien vendu se laissera tenter plus facilement.

Les habitants de la contrée se sont très bien habitués à la nouvelle technique de vente et le besoin d'un magasin fixe ne s'est jamais fait sentir à Haleine. Les seuls à émettre des réserves (surtout en ce qui concerne la viande) sont les citadins retraités. Le commerce itinérant a contribué à introduire de nouvelles denrées, exotiques pour la plupart (oranges, bananes, chocolat), qui n'étaient pas vendues ou ne l'étaient que rarement en raison des prix, il y a vingt ans[1]. Les commerçants expliquent cette relative recherche de la variété par l'élévation du niveau de vie — peut-être moins spectaculaire que dans d'autres régions agricoles — et surtout par le fait que ces produits ont été apportés jusque devant les fermes et que la publicité s'est faite marchandise en main. On discute et on compare la qualité des nouveautés présentées la semaine précédente. Il semble que les journaux et la radio aient aussi contribué à cette transformation des habitudes alimentaires, mais les commerçants mettent surtout l'accent sur l'influence de ce que l'on a vu faire ailleurs, pendant le service militaire et les voyages en ville. Ces deux points de comparaison ont montré aux ruraux à quoi ils pouvaient prétendre eux aussi.

Transformation et évolution

Les tournées ont profondément modifié le commerce régional par la concurrence qui s'instaure dès le début. Tous les commerçants de la région — ou presque — se mirent les uns après les autres à établir des circuits pour ne pas se trouver débordés. Les petits marchands ne purent lutter contre les prix pratiqués par les organisations coopératives et plusieurs durent se tourner vers d'autres sources de revenus, ou alors se contenter de devenir gérant de succursale et se mettre aussi à faire du porte à porte en camion. Cette évolution les a plutôt mécontentés car pour un seul magasin qui auparavant ne demandait qu'une seule personne, la femme en général, il faut être deux à plein temps actuellement. Ceux qui persistèrent à gérer leur propre affaire se virent obligés, dans tous les cas, de s'affilier à des chaînes d'achat, quelque peu analogues aux coopératives, si ce n'est qu'elles vendent en gros à des commerçants indépendants. Dans ce genre de commerce, les prix sont semblables dans

1. Le café était déjà apprécié avant la première guerre mondiale et livré à domicile par les triporteurs « Caïffa ».

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue

tous les cas ou presque, la réussite présupposant au départ l'alignement des barèmes.

Mais les épiciers ne peuvent vendre dans leur magasin la totalité de ce qu'ils rapportent des fermes. Ils vendent le surplus à un collecteur en gros, faisant fonction d'intermédiaire au premier degré. Ce collecteur, dont l'activité couvre l'ensemble de la région, draine toute la production des basses-cours ainsi qu'une partie de la crème. Volailles et lapins sont pris en charge par cette entreprise qui a également établi des circuits fixes pour le ramassage de la crème. Une autre entreprise de ramassage collecte le lait chaque jour et la crème et le beurre une fois par semaine. Ces deux collecteurs, établis à La Chapelle-Moche, sont des concurrents directs des épiciers et tendent à monopoliser les achats à la ferme, passant sur les mêmes circuits que les premiers. Les produits récoltés ainsi sont transformés sur place, dans deux usines spécialisées qui ont recruté une main-d'œuvre locale. Le laitier de La Chapelle-Moche, par exemple, a une quarantaine d'employés, commis, gérants qui restent au pays. (Il faut remarquer que ce groupe social n'a rien à voir avec les domestiques de ferme, valets, ou jardiniers qui le sont souvent parce qu'incapables de faire autre chose.)

Mais la transformation du commerce n'est pas terminée. Plusieurs signes avant-coureurs inquiètent les négociants : ils craignent l'extension des chaînes de vente au prix de gros et pensent que leur façon de faire n'est qu'un stade intermédiaire destiné à changer rapidement. On remarque que lorsque le paysan est possesseur d'une voiture, il se rend de plus en plus en ville, dans un magasin de gros. Cela ne se fait pas encore à Haleine. Par contre, à Couterne, quelques exploitants commencent à mettre en commun leurs commandes pour se rendre à Flers (distant de 40 kilomètres) à l'un de ces magasins. Cette nouvelle optique risque peut-être de remettre en cause à plus ou moins brève échéance une part du commerce actuel mais, pour Haleine même, le principal commerçant M. Le. de Thubœuf ne craint rien, car il y aura toujours assez de retraités et de maisonniers pour fournir une clientèle sédentaire.

En vingt-cinq ans, le commerce d'approvisionnement est donc passé par trois stades :

1° On « fait son marché ».

2° On achète à domicile, c'est le marché chez soi, et on calcule ses achats comme précédemment, semaine après semaine.

3° On tend à se rendre à la ville une ou deux fois par mois.

Si la première incitation au changement venait du commerçant lui-même, actuellement, c'est l'inverse qui se produit : c'est l'exploitant qui décide de se déplacer. Mais il est encore trop tôt pour affirmer la réalité de ce troisième stade qui ne fait que s'annoncer par des tentatives dispersées ; les observateurs locaux de ce phénomène ne manquent cependant pas d'en discuter, supputant les gains et la validité de l'entreprise, moins par rapport à l'idée elle-même qu'en raison de ce que le voisin réussit à en faire.

1963, Etudes rurales 11 : 5-56

hal-00505691, version 1 -- http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00505691/fr/
oai:hal.archives-ouvertes.fr:hal-00505691
Dépôt en archives ouvertes avec l'aimable autorisation de la revue